

## Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : préliminaires à une analyse

Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot

Volume 30, numéro 2, septembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303528ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303528ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paquet, G. & Wallot, J.-P. (1976). Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : préliminaires à une analyse. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30(2), 163–221. <https://doi.org/10.7202/303528ar>

LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS À MONTRÉAL  
AU TOURNANT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE:  
PRÉLIMINAIRES À UNE ANALYSE\*

GILLES PAQUET  
*Université de Carleton*

JEAN-PIERRE WALLOT  
*Université de Montréal*

*From the dew of the few flakes  
that melt on our faces,  
we cannot reconstruct the snowstorm.*  
JOHN UPDIKE

***I — Introduction***

Nos travaux des dernières années ont repéré au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle une mutation importante dans l'évolution économique et sociale du Canada. Cette discontinuité, l'une des quatre qui, selon nous, scandent l'évolution de ce système socio-matériel entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le «second XX<sup>e</sup> siècle» (Perroux), nous avons choisi de l'approfondir en premier lieu parce qu'elle nous semblait avoir été davantage négligée par les historiens et moins bien comprise.<sup>1</sup> Affinant nos méthodes d'analyse et développant un appareil docu-

---

\* Ce travail s'inscrit dans le cadre de nos recherches sur le Bas-Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous tenons à remercier le Conseil des Arts du Canada, le Centre de recherche en histoire économique du Canada français, le Musée de l'Homme à Ottawa et le Ministère de l'éducation du Québec, ainsi que nos universités respectives qui, à divers moments et à divers degrés, ont aidé à financer nos travaux. Nous voulons aussi exprimer notre profonde gratitude à certains collègues et assistants sans qui ce travail n'aurait pu être complété ou l'aurait été d'une façon bien plus imparfaite: André Morel pour ses éclaircissements sur certains aspects juridiques; Hélène Paré, à qui fut confiée la responsabilité d'organiser et de superviser la collecte des données; Rita Wallot, qui a supervisé une bonne partie du travail d'analyse.

<sup>1</sup> Nous avons commencé l'étude des grandes articulations dans l'évolution de la réalité socio-matérielle du Canada central depuis le XVII<sup>e</sup> jusqu'au «second XX<sup>e</sup> siècle», et une esquisse de notre problématique sur ce temps-cadre plus long sera publiée sous peu.

mentaire plus riche, nous avons cherché à comprendre et à mesurer dans ses diverses dimensions cette mutation et les forces qui l'ont engendrée. Le présent article veut faire avancer l'étude d'un cran et verser au dossier certains éléments nouveaux.

Dans l'univers socio-technique du système atlantique au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le Bas-Canada se restructure et se modernise sous l'impulsion de l'économie commerciale atlantique. Fragment ouvert sur des centaines de ports étrangers et inséré dans les réseaux de flux de biens, de services, d'hommes et d'idées qui tissent cet environnement international, le Bas-Canada est transformé par la trame de cet environnement tant dans sa structure que dans son fonctionnement. Mais il serait abusif d'avancer que seules des forces exogènes ont façonné la colonie. Une dynamique interne s'affirme. Elle exerce elle aussi son influence, même si elle est subordonnée aux impératifs atlantiques et compliquée par la superposition de structures économiques et de formations sociales de souches et d'âges divers. C'est dans l'interaction de ces dynamiques externe et interne que nous avons cherché à comprendre la mutation du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette réalité complexe, nous avons commencé d'en examiner certaines dimensions: la trame causale de l'environnement atlantique et ses effets sur l'organisation interne de la colonie; le procès de restructuration et de modernisation de l'appareil économique et sa dynamique de propagation aux autres dimensions de la vie bas-canadienne; l'évolution du contexte socio-politique, les changements dans les idéologies, les glissements dans les alliances entre groupes sociaux qui en arrivent à précipiter un duopole social, et, enfin, la genèse du pat qui enraye l'action efficace de l'État<sup>2</sup>. Ces travaux préliminaires ont déjà infirmé certaines hypothèses accréditées sur les sources des difficultés d'ajustement de l'économie et de la so-

---

<sup>2</sup> Pour une discussion de ces dimensions, on se reportera aux travaux suivants de G. Paquet et J.-P. Wallot: «La modernisation de l'économie et de la société canadiennes au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle» [«La modernisation»], communication au V<sup>e</sup> Congrès international d'histoire économique (Léningrad, août 1970), miméographié; «Le Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle: une hypothèse» [«Le Bas-Canada»], RHAF, 25, 1 (juin 1971): 30-61; «International Circumstances of Lower Canada, 1786-1810: Prolegomenon», CHR, 53 (1972): 371-401; *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812): un essai d'économie historique* [Patronage et pouvoir] (Montréal, 1973); «Groupes sociaux et pouvoir: le cas canadien au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle» [«Groupes sociaux et pouvoir»], RHAF, 27, 4 (mars 1974): 509-564.

ciété bas-canadiennes dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ils proposent, grâce à des appareils analytique et documentaire renouvelés, des hypothèses plus intéressantes pour les expliquer.

Nos premières études ont mis l'accent sur les mécanismes d'ajustement entre individus, groupes et organisations tant sur le plan économique, politique que social, en cherchant à construire à partir de ces mécanismes une simulation des structures et des opérations du système global.<sup>4</sup> Ces analyses ont donc privilégié les transactions et les transformations, les réseaux de signalisation et de communication et, d'une façon générale, les *flux*. Importations, exportations, production, revenus et dépenses, demandes et offres: autant de taux qui précisent les rythmes d'ajustement des agents économiques et des partenaires sociaux au cours d'une période donnée. Ils doivent donc se trouver au cœur des analyses du procès d'ajustement du système. Mais souvent, ces ajustements à la marge ne tiennent pas compte du fait que les flux corrigent pour ainsi dire des situations où la zone des possibles est circonscrite par des quantités globales ou des *stocks* qui fondent l'inertie du système: ensembles et volumes physiques et monétaires, matériels et humains, dont la somme à un moment précis constitue à la fois la richesse d'être du système, mais aussi sa résistance aux changements. C'est ainsi que s'expliquent les difficultés, les lenteurs et les tours surprenants de certaines transformations.

Seul un schéma qui intègre l'étude des flux et des stocks peut vraiment fournir la clé de la dynamique des systèmes historiques qui nous intéressent<sup>5</sup>. En effet, il ne suffit pas de s'attacher

---

<sup>3</sup> G. Paquet et J.-P. Wallot, « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une ré-interprétation » [« Crise agricole »], RHAFF, 26, 2 (sept. 1972): 185-237; aussi G. Paquet et J.-P. Wallot, « The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812: mise au point », [« The Agricultural Crisis »], CHR, 56 (1975): 133-161.

<sup>4</sup> Selon l'approche suggérée par Mauro pour qui « les systèmes se définissent par une certaine imbrication de structures et les structures par un certain nombre de mécanismes types » (F. Mauro, « Théorie économique et histoire économique », *Cahiers de l'ISEA*, 79 (1959): 46).

<sup>5</sup> Voir R.W. Clower, « Stock-Flow Analysis », *International Encyclopedia of the Social Sciences*, (New York, 1968), 273-277. Pour notre propos, qu'il suffise de dire que l'interaction entre ces deux ordres de réalités en arrive à modifier considérablement les résultats de l'analyse par les flux seulement. En effet, une telle analyse est souvent incapable d'élucider toute une série d'emprises de structure émanant du capital accumulé, de la richesse, du pouvoir et des autres stocks qui sont l'héritage, à un moment donné, de toute l'expérience antérieure: le système est

aux modifications à la marge et aux mécanismes d'ajustement; il faut aussi connaître les quantités globales ainsi que les réalités structurelles sur lesquelles viennent se greffer et dans lesquelles s'enracinent ces ajustements. Autrement, il est impossible de dégager le sens des viscosités, freinages, délais et frictions qui composent pour une bonne part la substance de l'expérience des « socio-économies »<sup>6</sup>.

Les archives notariales s'avèrent l'une des sources qui se prêtent le mieux à ce genre d'analyses qui intègrent stocks et flux, « à ces doubles études particulières et générales, statiques et dynamiques »<sup>7</sup>. Témoin de la vie quotidienne des communautés, le notaire conserve dans son étude certains documents qui permettent de recomposer la trame légale de la vie sociale et économique, ou tout au moins incitent le chercheur à s'y essayer. Non seulement les archives notariales enregistrent-elles des transactions de nature plus proprement économique (marchés, ventes, engagements, baux, quittances, liquidations) et des transactions sociales au sens large (contrats de mariage, donations, testaments), mais elles établissent, à diverses occasions dans le cycle de la vie des individus, des micro-recensements précisant en tout ou en partie la nature des actifs et possessions des agents ou ménages (donations, contrats de mariage,

---

alors investi d'une unité et d'une stabilité qui rendent impossibles certains ajustements. Mais on n'explique pas toujours pourquoi et comment ces caractères du système persistent par l'inertie des stocks.

<sup>6</sup> La dynamique des « socio-économies », selon la belle expression de Braudel, (*Civilisation matérielle et capitalisme* (Paris, 1967), 436), se définit par l'interaction de l'adaptation consciente des individus aux contraintes de l'environnement et l'adoption par l'environnement de certains agents et de certaines pratiques privilégiées (A. A. Alchian, « Uncertainty, Evolution and Economic Theory », *Journal of Political Economy*, 1950). Cette dialectique adaptation-adoption confère une grande importance à l'existence de contraintes dans les systèmes, celles-ci facilitant les adaptations dans certaines directions. Cette dynamique rejette le dominium a priori de l'un ou l'autre pôle du couple adoption/adaptation. D'où une certaine « contingence » (O. Dollfus, « Espaces et sociétés: le point de vue d'un géographe », *Information en sciences sociales*, 14 (1975): 11). Harold Innis a montré le grand poids de ces rigidités ainsi que des stocks d'actifs et de ressources dans le procès d'adoption. Pour une discussion de la structuration des socio-économies dans la perspective de la problématique adaptation-adoption, on se référera à G. Paquet, « L'économie non marchande dans l'économie de marchés: à la recherche d'un cadre de référence », rapport présenté au Congrès international des Économistes de langue française, Québec (mai 1976), et qui sera publié dans les actes du Congrès.

<sup>7</sup> Adéline Daumard et François Furet, « Méthodes de l'histoire sociale: les Archives notariales et la mécanographie », *Annales E.S.C.*, 14 (1959): 677.

inventaires après décès). Malgré le caractère partiel de ces images de la réalité socio-matérielle et la fragilité des inférences qu'on peut en tirer sur les caractéristiques des groupes et de la collectivité, il reste que les greffes notariaux recèlent un matériau riche, encore insuffisamment exploité par les chercheurs. Combinés aux archives paroissiales, seigneuriales, médicales et aux autres archives privées de groupes et d'institutions, les fonds notariaux peuvent étayer la reconstitution de certains aspects de la réalité socio-matérielle que les archives plus traditionnelles n'éclairent pas suffisamment. Il est même possible, à partir des archives notariales, de façonner certains indicateurs sociaux et d'ouvrir la porte à des essais de comptabilités sociales du passé<sup>8</sup>.

Notre article est au sens strict un propos d'étape de nature sociographique. Il s'attache à déblayer le terrain sur un seul front: les inventaires après décès à Montréal. De là sa vocation méthodologique et illustrative. La section II esquisse un cadre de référence pour guider nos analyses. La section III et les appendices qui s'y rattachent présentent le matériau de base utilisé dans ces commentements d'analyse et résume la démarche que nous avons adoptée pour distiller ces inventaires. La section IV donne quelques coups de sonde dans plusieurs directions: l'échantillon d'inventaires après décès à Montréal permet d'éclairer certains aspects de la distribution de la richesse, de la stratification sociale, du système des objets et de la trame institutionnelle dans le Bas-Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. En conclusion, notre essai d'histoire «conjecturée» indique quelques orientations de recherche.

## *II — Un cadre de référence*

Dans un pays où un grand nombre des gestes et des relations entre individus sont réglés par des écrits qui fondent leurs droits,

---

<sup>8</sup> L'histoire sociale a véhiculé des indicateurs sociaux depuis ses débuts. Les nouveaux indicateurs qui se rattachent à des modèles ou théories explicites et qui rendent compte du bien-être et de la vie matérielle des différents groupes sociaux, ont le mérite de dépasser le stade de la série. S'il faut multiplier, diversifier et recouper les séries les plus diverses, celles-ci ne prennent leur sens que dans un modèle d'explication globalisant et unificateur: ceci tient tout autant pour les indicateurs que pour les comptabilités sociales intégrées qui deviennent à la mode. Pour une discussion générale des indicateurs sociaux dans le contexte de la théorie du changement social, voir K. C. Land, «Théories, modèles et indicateurs du changement social» [«Théories»], *Revue internationale des sciences sociales*, 21 (1975): 7-40.

les archives notariales s'imposent donc comme une source historique extrêmement riche. Les unités de base auxquelles elles renvoient, ce sont avant tout les individus et les familles plutôt que les organisations et l'État. Voilà pourquoi leur ensemble éclaire bien davantage les dimensions sociale et économique de la vie bas-canadienne que la vie politique, mieux documentée par les autres types d'archives.

#### A. *Système social et changement social*

Toute analyse du changement social implique comme points de départ une notion précise de ce qu'est un système social et une perception claire du procès de changement dans un système donné. Dans nos travaux antérieurs, nous avons déjà développé un appareil d'analyse utilisant ces concepts. Il reste à spécifier plus formellement ces catégories pour l'analyse des inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour explorer le procès d'intercréation entre les systèmes interne et externe et entre économie, société et « politique », nous avons eu recours à ce qu'il est convenu d'appeler la méthode historique/structurelle/institutionnelle qui, en privilégiant l'aspect informationnel des phénomènes, allie la méthode progressive-régressive de Lefebvre à l'insistance sur le caractère fondamental des institutions dans l'analyse de l'évolution des systèmes historiques<sup>9</sup>. Notre travail sur les groupes sociaux et le pouvoir, en 1974, était centré sur le système interne. Il montrait que pour analyser cette dimension, il fallait d'abord procéder à un découpage du tissu social en parties, à la détermination de leur valence approximative et au repérage des relations entre ces parties; puis saisir le procès d'interaction structure-fonctionnement pour se donner accès à une dynamique totale du système interne<sup>10</sup>.

Un article récent de K.C. Land suggère des écritures qui permettent de rappeler succinctement notre cadre conceptuel de 1974 et de traduire dans une formalisation simple non seulement les deux dimensions essentielles de notre étude du système social (parties/valences)/relations d'une part, et structure/fonctionnement d'autre part), mais encore certaines relations entre ces deux ordres de préoc-

---

<sup>9</sup> G. Paquet et J.-P. Wallot, « Groupes sociaux », section II, et « The Agricultural Crisis », section IV.

<sup>10</sup> G. Paquet et J.-P. Wallot, « Groupes sociaux » : 511-512.

cupation. Grosso modo, disons que P, X et R réfèrent respectivement à l'ensemble des parties, à l'ensemble des valences et à l'ensemble des relations entre ces parties. À ces trois composantes, Land en ajoute une quatrième, F, qu'il identifie comme l'ensemble des « relations fonctionnelles entre les éléments de X et de R »<sup>11</sup>. À partir de ces quatre coordonnées, il propose la possibilité de définir à la fois l'aspect structurel et l'aspect opérationnel du système social: le couple PR (i.e. le couple parties et relations) représente l'aspect structurel ou topologique du système; le couple XF (i.e. le couple valences et liens valences-relations), l'aspect opérationnel ou de fonctionnement du système.

Cette perception du système social comme le construit formé par les quatre ensembles (P, R, X, F) est fort générale et laisse mieux apparaître les limites d'autres définitions plus restrictives, notamment celles qui s'en tiennent soit à l'aspect structurel, soit à l'aspect opérationnel. En effet, il faut prendre « en considération les effets réciproques de la topologie et du fonctionnement du système à mesure que ce système évolue avec le temps » car, d'ajouter Land, c'est là « une condition préalable à la compréhension des systèmes sociaux dans toute leur complexité »<sup>12</sup>. Dans ce schème, le changement social devient « l'altération de l'aspect topologique ou de l'aspect opérationnel d'un système social, y compris ses répercussions sur l'autre aspect lorsque le changement ne se produit à l'origine que dans l'un des deux »<sup>13</sup>.

C'est donc à plusieurs niveaux que les archives notariales peuvent servir l'analyse du changement social: par exemple, pour jauger ou vérifier certaines conjectures sur P, R, X, F, PR et XF et l'interaction PR — XF. On peut tirer déjà des archives notariales que nous avons compulsées des indications utiles sur tous ces niveaux. En outre, la confrontation de nos catégories à ce matériau riche a raffiné considérablement nos perspectives et permis de dégager certaines vues d'ensemble d'un caractère plus nouveau.

---

<sup>11</sup> K. C. Land, « Théories »: 24. Pour Land, le système social se définit dans et par ce construit en quatre dimensions. Parmi elles, seule la dernière n'a pas été développée explicitement dans notre texte de 1974. Elle correspond à l'ensemble des liens causals entre valences et relations, par exemple statut social — dépendance.

<sup>12</sup> *Ibid.*: 24-25.

<sup>13</sup> *Ibid.*

### B. *Parties, valences, relations (P, X, R)*

Notre cadre conceptuel de 1974 misait sur un découpage en groupes sociaux que les archives notariales semblent accréditer. Grâce à elles, on peut mieux repérer ces groupes, sonder la consistance de leurs pratiques et observer l'ampleur des flottements dans leur évolution.

Mais les archives notariales permettent d'aller plus loin. Il devient possible de déchiffrer les façons diverses par lesquelles la socio-économie « s'institue » au sens de Polanyi<sup>14</sup>. On peut donc aussi vérifier l'utilité de notre partition en trois familles de mécanismes d'intégration (échange, contrainte et don) tout autant qu'envisager la possibilité de mettre au point de nouveaux découpages plus précis à partir d'un dépouillement plus poussé de ces archives autour d'institutions spécifiques. En effet, une institution est « un ensemble de normes (règles de comportement) groupées autour de valeurs et d'activités relativement distinctes... les institutions ne [sont] que des normes, à chacune d'elles correspond une structure institutionnelle c'est-à-dire un ensemble de relations entre les membres de la population à laquelle s'appliquent ces normes »<sup>15</sup>. Une partition plus fine conçue à partir d'institutions caractérisées enrichirait nos analyses du changement social<sup>16</sup>.

Les fonds notariaux sont nécessaires aussi pour établir plus clairement les valences des divers groupes. En effet, le réseau de transactions économiques et sociales qu'ils enregistrent s'enracine dans le réseau des droits actualisés garantis par l'une ou l'autre des branches du code social. Comme l'écrit Alchian, « the rights of individuals to the uses of resources (i.e. property rights) in any society are to be construed as supported by the forces of etiquette, social custom, ostracism and formally enacted laws supported by the state's power of violence or punishment »<sup>17</sup>. Avec les actifs hu-

<sup>14</sup> K. Polanyi, « The Economy as Instituted Process », in K. Polanyi, *Primitive, Archaic and Modern Economies* (New York, 1968), chap. 7.

<sup>15</sup> K. C. Land, « Théories » : 27.

<sup>16</sup> On peut songer à des sous-systèmes de relations qui correspondent à des types d'activités relativement distinctes ou à des formes différentes d'intégration à l'intérieur de chaque secteur. Le choix d'une partition en termes des mécanismes d'intégration dans un premier temps (échange, contrainte, don) apparaît donc comme une première approximation seulement.

<sup>17</sup> A. A. Alchian, « Some Economics of Property Rights », *Il Politico*, 30 (1965) : 817.

ainsi, ces droits concrétisent la valence effective des individus et des groupes. On retrace ces valences au fil des transactions consignées dans les actes. On peut même penser qu'une étude longitudinale permettrait de suivre l'évolution de ces actifs matériels et humains, hérités et acquis<sup>18</sup>.

Les archives notariales contiennent aussi cet échec de relations et de transactions entre individus et familles qui reflètent les relations entre groupes sociaux, tout au moins de façon approximative, et en révèlent la variabilité, le polymorphisme et les changements. En particulier, on peut décalquer les relations fonctionnelles entre les valences des membres d'un groupe et les relations qu'ils échafaudent avec les autres agents économiques et sociaux. Il devient alors possible de déterminer, à partir du bouquet de droits et d'actifs de certains groupes, une série de conjectures quant aux flux transactionnels entre ces groupes et, par conséquent, les asymétries et formes de dépendance ou d'exploitation qui en découlent et dont on a souvent dit qu'elles enclenchaient les mouvements sociaux. On peut même proposer que l'évolution de certaines formes de transformation et de modes de production observés au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle est justiciable d'une analyse de la dimension F<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Il s'agirait de pister à travers la jungle des archives notariales la vie d'une cohorte et la genèse des actifs et des droits de ses membres. Chaque individu prend le départ avec des actifs humains dont la nature l'a doté, selon la région, la formation sociale et aussi selon les droits et actifs dont il a hérité (titres de noblesse, argent, fonds de commerce, terre, etc.). Puis, par l'instruction, l'apprentissage, l'expérience, les transactions et transformations, il peut développer ou dissiper ces actifs. On peut même attacher certaines probabilités aux diverses trajectoires selon les zones de départ ou les actifs et droits de base qui diffèrent évidemment d'un groupe à l'autre. Ce projet de reconstruction de l'expérience d'une cohorte semble la voie d'accès la plus prometteuse à une vue dynamique. Pour le moment, on peut définir les complexités horizontales et poser certaines conjectures à propos de la complexité verticale en prenant deux points du temps; mais seule une étude longitudinale permettrait de suivre les procès d'enrichissement, d'endettement, de mobilité sociale, etc. qui forment la substance même de la mutation qui nous intéresse.

<sup>19</sup> Pour certains, la propriété des instruments de production (un sous-ensemble de X) détermine les relations de production (un sous-ensemble de R): voilà un beau cas de relation fonctionnelle du type F. Or il nous semble que cette relation fonctionnelle de dominance d'un sous-ensemble de F sur le reste du système social comme clé du changement social reste à démontrer, encore qu'on puisse évidemment en faire l'hypothèse. Les archives notariales permettent de cerner d'un peu plus près l'une et l'autre variables de cette relation.

### C. *La boucle structure-fonctionnement (PR-XF)*

Ces lignes tirées depuis les parties du modèle vers le matériau des archives notariales ne dénotent pas vraiment la part la plus importante de la contribution qu'on peut attendre des fonds notariaux. En effet, ce qui importe avant tout, c'est la possibilité d'élaborer des indicateurs de structure et de fonctionnement du système bas-canadien; or ces archives, mieux que toute autre source, rendent possible une analyse de la structure économique et sociale, de même qu'une élucidation de la forme de la vie quotidienne, c'est-à-dire de cette structure en opération<sup>20</sup>.

Distribution et répartition des revenus et de la richesse, stratification sociale, trame légale de la vie quotidienne dans le Bas-Canada, base matérielle de la vie de la collectivité, genres de vie et pratiques des groupes repérables dans le résidu qui nous est parvenu *via* les archives notariales, autant de dimensions qui s'ouvrent d'emblée à l'ensemble plutôt qu'aux parties. Or comme le dit si bien Braudel, «seuls comptent les ensembles»<sup>21</sup>. Peu importe le meuble, la créance, le contrat; ce sont les espaces et les atmosphères, le tonus de la société que les archives notariales nous suggèrent. Force nous est de reconstruire, à partir des bribes du passé qu'elles nous transmettent, la dynamique plus ou moins souterraine de sa mouvance<sup>22</sup>.

Cette approche devrait permettre dans un premier temps d'observer d'un peu plus près la structure de cet ensemble économico-social, c'est-à-dire, selon la définition riche de Jean Lhomme «l'état des relations (internes et externes, qualitatives et quantitatives) qui spécifient l'ensemble considéré, par double référence: 1° dans le temps, à des «périodes-délais» (définies elles-mêmes par l'irréversibilité et la discontinuité des mutations) et 2° dans l'espace, à des «espaces-lieux» (définis eux-mêmes par l'existence de «corres-

<sup>20</sup> J. Lhomme, «Matériaux pour une théorie de la structure économique et sociale», *Revue économique*, 6 (1954): 843-880.

<sup>21</sup> F. Braudel, *Civilisation matérielle et capitalisme*, 228.

<sup>22</sup> Dans le traitement de ce matériau et à cause même de la recherche d'indicateurs à saveur systémique, «l'emploi de la méthode quantitative a ses limites». Il faut donc insister sur la grande importance de la «documentation qualitative». C'est la conjonction de ces deux registres qui renforce l'analyse. Voir A. Daumard, *Les bourgeois de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1970), introduction.

pondances») <sup>23</sup>. Cette définition appellerait une exégèse trop longue dans le cadre du présent article. Qu'il suffise de mentionner que notre démarche, dans l'exploration des inventaires après décès, nous conduira d'abord à trier, classer et dénombrer de façon systématique un certain nombre de caractéristiques de l'état du système par l'identification de ses stocks et de ses flux; puis, à examiner nombre de relations quantitatives (pourcentages, proportion des actifs et des flux alloués à certains sous-secteurs) ou qualitatives (nature des rapports sociaux et des statuts, etc.), entre les secteurs bas-canadiens comme entre eux et le système externe plus vaste. À partir de ces descriptions précises, on peut espérer cerner les complexités verticales et horizontales qui constituent la structure économique et sociale (persistances et permanences dans le temps, correspondances et relations fonctionnelles dans l'espace), bref la structure de la socio-économie.

C'est donc dans l'interaction entre cette structure explicitement reconnue comme provisoire et incomplète, d'une part, et l'expérience vécue de la société à l'étude évoquée par les ajustements continus et les variables de fonctionnement entre le début des années 1790 et la fin des années 1800, d'autre part, que nous tenterons de saisir le procès de changement social, notamment à l'aide des archives notariales.

### III — *Le matériau de base*

Même sur une période aussi brève que les années 1792-1812, l'exploitation systématique des principaux actes notariés, incluant contrats de vente, baux, donations, testaments, contrats de mariage, quittances, concessions, engagements, marchés, inventaires après décès, exigerait de nombreuses années d'un labeur ininterrompu sur cette seule source. Voilà pourquoi il nous a paru opportun de nous

---

<sup>23</sup> L'homme tente de pénétrer à partir de ces relations la double stabilité dans l'espace et le temps de certains rapports et de certaines harmonies. Persistances dans le temps et « correspondances » dans l'espace forment l'ensemble dont les aspects morphologiques et transitoires sont analysables à mesure que l'érosion des rapports anciens expose certaines directions de changement et certains éléments du leitmotiv des arrangements nouveaux. L'intérêt particulier des archives notariales tient à ce qu'elles permettent de rejoindre à la fois et d'un seul coup les formes d'intégration de la vie socio-économique et le vécu, le quantifiable et le qualitatif, le structurel et l'opérationnel. L'analyse de ce matériau en est d'autant plus difficile et riche. Voir L'homme, *op. cit.*: 855.

attacher à un seul type d'actes. Une telle stratégie de spécialisation devrait susciter plus vite des efforts complémentaires indispensables à une compréhension de plus en plus précise de la période<sup>24</sup>. D'autre part, s'il est vrai que les contrats de mariage et les inventaires après décès sont des « documents notariés privilégiés pour une histoire sociale » (vie économique, sociale, familiale, structures sociales, niveaux de vie, etc.)<sup>25</sup> et qu'il ne faut pas négliger les autres actes, nous avons opté pour les inventaires comme la source unique la plus riche, compte tenu de notre cadre de référence.

L'exploitation des inventaires après décès pour l'histoire sociale n'est pas récente. Tant en France qu'au Canada, des chercheurs ont tenté d'extraire de cette source certaines indications sur la vie matérielle de divers groupes sociaux ou d'individus. Au Canada, dès les années 1920, P.-G. Roy démontrait l'utilité des inventaires pour l'étude de la vie matérielle des Canadiens<sup>26</sup>. Mais il fallut attendre

---

<sup>24</sup> Le Musée de l'Homme a collaboré au financement de la collecte de nos données. En retour, il a pu utiliser les inventaires après décès des forgerons et des menuisiers-charpentiers pour monter des expositions sur ces deux métiers et publier diverses brochures. Sans donner ici une liste exhaustive des travaux en cours dans les archives notariales, mentionnons ceux du tandem Hardy-Ruddell sur les engagements et marchés depuis le régime français jusqu'en 1815 (J.-P. Hardy et T. Ruddell, *Les apprentis-artisans de la ville de Québec, 1660-1815*, à paraître); de J. Bernier et d'autres chercheurs du Musée de l'Homme sur les métiers (*Quelques boutiques de menuisiers et charpentiers au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle* (Musée de l'Homme) à paraître); *idem*, *Les intérieurs domestiques des menuisiers et charpentiers de la région de Québec, 1810-1819*; A. Bérubé et al., *Le forgeron de campagne* (Musée de l'Homme, Ottawa, 1976), de P.-H. Audet, *Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal, 1790-1812*, thèse de M.A. (Concordia University), sur les apprentis à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le groupe Jean Blain-Louis Lavallée-Louis Michel, de l'Université de Montréal, a préféré approcher les structures sociales et la richesse à Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle par le biais des contrats de mariage, bien qu'il admette que ceux-ci doivent être complétés par d'autres actes, dont les inventaires après décès. Les contrats de mariage ont l'avantage de toucher à presque toute la population adulte: le rapport entre contrats de mariage et nuptialité est de 96% entre 1750 et 1770. Voir Yves-J. Tremblay, *La société montréalaise au début du régime anglais*, thèse de M.A. (histoire) (UQAM, 1970), cité par L. Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle* (Montréal et Paris, 1974), 419.

<sup>25</sup> L. Lavallée, « Les archives notariales et l'histoire sociale de la Nouvelle-France », RHAF, 28,3 (déc. 1974): 393ss.: Pour les fins de notre étude, les contrats de mariage recèlent trop peu de renseignements par rapport aux indices de bien-être et la vie matérielle. Outre qu'ils sont avariés de détails sur ce que chacun apporte dans la communauté, les « dots » et donations réciproques (interdites après le mariage) relèvent souvent davantage des intentions que de la réalité.

<sup>26</sup> P.-G. Roy, « L'ameublement d'un seigneur canadien sous l'Ancien Régime », RAPQ (1921-1922): 237-238.

les années 1960 pour que l'appel lancé par Labrousse en France, en 1955<sup>27</sup>, trouve des échos plus sérieux ici. Parmi les utilisateurs les plus importants, il faut citer au premier rang Robert-Lionel Séguin, dont les nombreux travaux ethnographiques exploitent les inventaires après décès pour décrire le cadre de la vie matérielle aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles<sup>28</sup>. Dans deux volumes et un projet de recherche en marche, Cameron Nish tente de mieux découper les structures sociales et les niveaux de richesse sous le Régime français à l'aide de cette source<sup>29</sup>. Plus récemment, Louise Dechêne a analysé quelque 250 inventaires après décès et des actes complémentaires afin d'en dégager la physionomie sociale de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Fernand Ouellet, enfin, a dépouillé quelques centaines d'inventaires à l'intérieur des travaux qui sous-tendent sa fresque de la période 1760-1850<sup>31</sup>. Si de rares chercheurs ont fait un usage systématique de ces actes dans leurs travaux, il reste qu'on n'a pas vraiment tenté d'en tirer des indicateurs de changement social. Dans la plupart des cas, il s'est agi de tirer de cette source une esquisse ou un cliché d'une société à un moment donné et non pas de suivre son ajustement dans le temps. En outre, très rarement a-t-on cherché à extraire de ce matériau une série très large d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur la bigarrure de la vie quotidienne durant la période sous examen.

Notre enquête porte sur quelque 400 inventaires après décès à Montréal et à Québec. Nous avons déjà mis à la disposition du Musée de l'Homme (Ottawa) bon nombre de ces inventaires qui y nourrissent des études parallèles, notamment sur les artisans. Dans le même esprit, nous avons reproduit en appendice II une partie du

---

<sup>27</sup> «Voies nouvelles vers une histoire de la bourgeoisie occidentale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (1700-1850)», X<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques (Rome, 1955) *Relazioni*, vol. IV, *Storia Moderna*: 365-396. Cet appel fut entendu en France et a donné lieu à de multiples études importantes depuis les premiers travaux d'Adéline Daumard et de François Furet, «Méthodes de l'histoire sociale», *Structures et relations sociales à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Cahiers des Annales n° 18 (Paris, 1961); A. Daumard, *Les bourgeois de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1970).

<sup>28</sup> Séguin compte de nombreux ouvrages et articles. Le plus important pour notre propos est *La Civilisation traditionnelle de «l'habitant» aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Montréal, 1967).

<sup>29</sup> *Les Bourgeois-Gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748* (Montréal et Paris, 1968); François-Étienne Cugnet, *Entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France* (Montréal, 1976).

<sup>30</sup> L. Dechêne, *Habitants et marchands*.

<sup>31</sup> F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (Montréal et Paris, 1966).

matériel en forme semi-brute afin que d'autres chercheurs puissent exploiter ce matériau à leurs propres fins.

Le présent article ne retient que 181 inventaires après décès à Montréal répartis sur le début et la fin de la période. Il faut aussi leur ajouter les 50 inventaires après décès à Québec, utilisés à l'occasion pour fins de comparaison grossière entre les deux régions. Dans des travaux ultérieurs, nous aurons l'occasion de poursuivre ces comparaisons entre Québec et Montréal.

Dans le reste de la présente section, il s'agit de définir plus précisément ce qu'est l'inventaire après décès et les circonstances qui entourent sa rédaction; puis d'en examiner le contenu et de donner une idée de la richesse de cette information; enfin, d'expliquer comment nous avons procédé pour exploiter ce matériau brut.

#### A. *L'inventaire après décès*

Un inventaire est un dénombrement par article des biens, meubles, titres, papiers et immeubles d'une personne ou d'une maison, le plus souvent à la suite de la dissolution de la communauté instituée par le mariage en communauté de biens soit par décès d'un des conjoints, soit par séparation de biens (par exemple, si le mari administre mal la communauté et met en danger les biens propres de sa femme) ou par séparation de corps et par conséquent de biens. L'inventaire après décès, celui qui nous intéresse ici, « est une description des biens d'un défunt, délaissés après sa mort, laquelle se fait solennellement et par des officiers de justice [des notaires], pour maintenir les droits de tous ceux qui peuvent avoir intérêt, comme des créanciers, des héritiers, légataires et autres; et cet inventaire doit être fait à la réquisition des parties »<sup>32</sup>, généralement le survivant, l'exécuteur testamentaire ou le tuteur des enfants mineurs.

<sup>32</sup> C.-J. de Ferrière, *La science parfaite des notaires, ou le parfait notaire* [...] nouvelle édition (3 vol., Paris, 1752), 2: 287. Le survivant paie la moitié de l'inventaire, la succession, l'autre moitié. Sur l'ensemble, voir *ibid.*: 287-312; aussi M. Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale* [...], nouvelle édition (Paris, 17 vol., 1784), 9: 499-510. Dans les cas de séparation de corps et de biens, voir *ibid.*: 501. Aussi: M. Rolland de Villargues, *Répertoire de la jurisprudence du notariat* [...] (9 vol., Paris, 1840-1845), 5: 463-509; C. Lancel, *Encyclopédie du notariat et de l'enregistrement* [...], (20 vol., Paris, 1879-1893), 10: 539-622; *Dictionnaire du notariat par les notaires et jurisconsultes rédacteurs du journal des notaires et des avocats* (4<sup>e</sup> éd., Paris, 1854-1861), 7: 114-201. « L'inventaire est un acte conservatoire qui se fait pour constater les biens d'une succession ou d'une communauté de biens, à l'effet de maintenir les droits de ceux qui peuvent y avoir intérêt, tels que le survivant des conjoints, les héritiers du décédé, les créanciers, les légataires, etc. » (M. Guyot, 9: 500).

La loi n'exige donc pas l'inventaire après décès, mais ce dernier est souvent imposé par diverses situations. D'abord c'est la façon, pour les héritiers, de «justifier de leur bonne foi»<sup>33</sup>. Deuxièmement, il faut recourir à l'inventaire après décès pour interrompre la communauté de biens entre le prédécédé et le survivant: si l'inventaire n'est pas «clos» dans le délai prescrit par la loi (trois mois après le décès), la veuve ou le veuf est réputé avoir accepté tacitement la communauté; celle-ci se continue<sup>34</sup> entre le survivant et les enfants nés du mariage, avec divers inconvénients dont le moindre n'est pas la responsabilité des dettes de la communauté<sup>35</sup>. Troisièmement, l'inventaire après décès est nécessaire «pour voir l'état d'une succession, l'accepter ou y renoncer suivant ce que l'on juge à propos»<sup>36</sup>. La Coutume de Paris interdit à quelqu'un d'être à la fois héritier et légataire: l'inventaire permet de trancher ce qui est plus avantageux entre le legs et l'héritage<sup>37</sup>. Quatrièmement, si les héritiers présomptifs négligent de recourir à l'inventaire dans les délais prescrits et s'ils touchent à l'héritage ou paraissent en attendre quelque chose, ils sont présumés avoir accepté l'héritage et doivent payer les dettes. Bien plus, même si le mari ne laisse aucun bien, la veuve ou les héritiers doivent prendre acte de notoriété devant notaire (procès-verbal de carence): la renonciation doit être homologuée en justice<sup>38</sup>. Cinquièmement, contrairement au cas où les héritiers, tous majeurs, s'entendent pour disposer à l'amiable des

---

<sup>33</sup> C.-J. de Ferrière, *op. cit.*: 287.

<sup>34</sup> La continuation en communauté est en quelque sorte la «peine à laquelle la coutume de Paris assujettit le survivant qui néglige de faire constater par inventaire, à la mort du prédécédé, la part que cette mort a transmise aux enfants communs dans les biens de la communauté»: ainsi, les enfants peuvent exiger du survivant leur part de tous les meubles dont il est possesseur lors de l'inventaire qui dissout la communauté, et des immeubles qu'il a acquis jusqu'à cette date, y compris ceux ajoutés entre la mort du prédécédé et l'inventaire. Sur cette question et la façon de discontinuer la communauté, voir R. de Villargues, *op. cit.*, 4: 583-590.

<sup>35</sup> Ferrière, *op. cit.*, 2: 288; Guyot, *op. cit.*, 9: 499.

<sup>36</sup> Ferrière, *op. cit.*, 2: 288. «La mère et le subrogé tuteur devront décider si les enfants seront héritiers ou légataires» (suivant le testament de leur père) (ANQM, not. J. Cadet, acte n° 90, du 22/4/1805).

<sup>37</sup> Vu que «aucun ne peut être héritier et légataire d'un défunt ensemble» (art. 300), suivant la Coutume de Paris, il s'ensuit que lorsqu'il y a un testament en faveur des héritiers, chaque héritier doit choisir d'être légataire (et de ne recevoir que son legs) ou de renoncer au legs pour conserver sa qualité d'héritier et de ne recevoir que sa part *ab intestat*. Quand les héritiers sont mineurs, c'est le tuteur ou le subrogé tuteur qui opte pour eux selon ce qui est le plus avantageux.

<sup>38</sup> Ferrière, *op. cit.*, 2: 289; Guyot, *op. cit.*, 9: 502.

biens de la succession sans inventaire devant notaire, l'inventaire « doit être fait solennellement et par des officiers publics » dès qu'il implique des mineurs « ou qu'on veut s'en servir contre des tiers »<sup>39</sup>. Dans le cas des mineurs, doit assister à l'inventaire « un légitime contradicteur », c'est-à-dire le tuteur ou le curateur des mineurs, ou leur subrogé tuteur, si le survivant gère leur tutelle, et ceci, sous peine de nullité<sup>40</sup>. Enfin, si les créanciers — tout comme d'ailleurs les héritiers dans certaines circonstances — appréhendent un détournement des biens de la succession, ils peuvent faire apposer les scellés sur les effets de la succession du débiteur dès après le décès<sup>41</sup>.

D'autres circonstances, plus ou moins assimilables à ces cas, amènent à dresser un inventaire : nécessité d'une tutelle d'enfants mineurs ; accumulation de dettes de la communauté ; remariage du survivant qui entraîne soit la dissolution de la première communauté après inventaire, soit sa continuation en une communauté en quelque sorte tripartite ou « composée » tant qu'on ne fait pas l'inventaire de la première de façon à régulariser la situation ; existence de plusieurs créances à réclamer, d'« augmentations », « améliorations » et « impenses » (terme plus général comprenant des améliorations nécessaires, utiles et somptuaires, chaque catégorie impliquant des règles différentes) sur la ou les terres, etc. Cependant, le plus souvent, l'inventaire est réclamé à la suite du décès d'un conjoint pour assurer la dissolution de la communauté<sup>42</sup>. Et c'est ce type d'inventaire après décès qui constitue le gros du matériau de la présente étude.

En principe, l'inventaire après décès contient le nom du requérant ; le lieu et la date (ou les lieux et les dates) de l'inventaire ; les noms et les qualités des personnes présentes ; l'énumération, la description sommaire et la prise des biens mobiliers de la communauté dissoute ; la description des dettes actives et passives ainsi qu'une liste des divers actes notariés laissés par le défunt ;

<sup>39</sup> Guyot, *op. cit.*, 9 : 499.

<sup>40</sup> Ferrière, *op. cit.*, 2 : 292 ; Guyot, *op. cit.*, 9 : 501.

<sup>41</sup> Ferrière, *op. cit.*, 2 : 292.

<sup>42</sup> « La communauté pouvait se dissoudre par une séparation de corps, qui était du ressort exclusif des tribunaux ecclésiastiques, ou par une séparation de biens, que la femme pouvait exiger si la prodigalité ou l'inhabileté du mari faisaient courir un danger à son apport aux biens communs. Le plus souvent, cependant, c'était le décès d'un des conjoints qui mettait fin à la communauté. Le survivant en retirait alors son « préciput », c'est-à-dire des effets personnels ou des deniers comptants d'une valeur stipulée dans les conventions matrimoniales. » (Y.-F. Zoltvany, « Esquisse de la coutume de Paris », RHAF, 25, 3 (déc. 1971) : 370).

l'énumération, parfois une description et très rarement une estimation des immeubles<sup>43</sup>. L'inventaire recense les biens personnels des époux, y compris les habits, le linge et les hardes du survivant<sup>44</sup>, à l'exception toutefois d'un habillement complet à son usage, de ses pierreries et diamants, ainsi que du linge et des hardes des enfants<sup>45</sup>. Normalement, on y trouve également mention d'une partie ou de tous les « biens propres » du survivant<sup>46</sup>.

### B. *Difficultés dans l'utilisation de cette source*

C'est donc dire toute l'importance et la richesse de l'information chiffrée ou chiffrable, mais aussi qualitative qu'on peut tirer de l'analyse d'inventaires après décès, surtout s'il est possible d'examiner un grand nombre d'inventaires représentatifs. À eux seuls, ils ne peuvent livrer tous les éléments susceptibles de profiler la structure sociale ainsi que les niveaux de richesse et de bien-être. Mais joints à d'autres actes notariés (par exemple, les contrats de mariage, les concessions, les marchés, les ventes, l'ensemble des actes mentionnés à la fin de chaque inventaire) et d'autres séries statistiques relatives au niveau de vie et aux revenus, ils peuvent nous éclairer sur

---

<sup>43</sup> L'inventaire est un acte conservatoire, destiné à éviter la déperdition des biens avant leur partage entre les héritiers. On ne prise pas les immeubles (maisons, bâtiments, terres) car ceux-ci ne peuvent être dérobés, déplacés, etc.

<sup>44</sup> « En effet: 1° l'inventaire n'a pas seulement pour but de constater l'état de la communauté, mais encore l'état de la succession; 2° à l'égard de l'époux survivant, comme des héritiers de l'époux décédé, il importe de constater les biens propres ou personnels qu'ils retrouvent en nature, afin de connaître leurs reprises et créances résultant du déficit. » (R. de Villargues, *op. cit.*, 5: 481).

<sup>45</sup> « ... on peut dire qu'ils sont leur propriété personnelle; il ne serait pas possible de les en dépouiller. Nous appliquerions cette décision même à d'autres objets mobiliers qui auraient été donnés aux enfants, soit pour leur trousseau, soit pour leur éducation. Tout ce qui a été donné soit pour les aliments soit pour l'éducation ne peut pas être sujet à répétition. » (*Ibid.*, 482; Guyot, *op. cit.*, 9: 502).

<sup>46</sup> Les « propres » de communauté comprennent 1° les immeubles échus aux époux avant leur mariage, 2° ceux qui leur adviennent pendant le mariage par succession ou donation d'ascendant, 3° ceux qui leur viennent pendant le mariage d'une succession collatérale, 4° tout immeuble qui leur est donné en tant que « propre » par stipulation expresse dans l'acte (v.g. donation ou testament). L'acte fait un « ... inventaire... de tous et chacun des biens meubles et immeubles... demeurés après le décès dudit défunt dont partie est commune entre lad. veuve tutrice et ledit défunt » (ANQM, not. J. Cadet, acte n° 90 du 22/4/1805). Fréquemment, il est indiqué dans l'inventaire que tel ou tel immeuble est un « propre » du défunt ou du survivant, qu'on leur a apporté telle ou telle amélioration ou « impense » durant la communauté, etc.

la vie économique, sociale et matérielle de la société bas-canadienne, sur les avoirs et le niveau de richesse, sur les occupations, les régions, l'instruction, la production<sup>47</sup>, la famille, voire l'organisation même de l'espace rural, la répartition des formes et des populations sur « l'épiderme de la terre »<sup>48</sup>.

De nombreuses difficultés attendent le chercheur qui se lance dans l'exploitation de cette source riche et complexe. D'abord, l'inventaire après décès, sans être aussi « exceptionnel » et aussi peu représentatif qu'on l'a parfois dit<sup>49</sup>, s'avère moins représentatif de l'ensemble de la population que les contrats de mariage. En outre, il ne s'applique qu'à la société canadienne-française et à quelques communautés issues de mariages mixtes. Les Britanniques, même bon nombre de ceux qui ont épousé des Canadiennes françaises, ont plutôt recours aux lois et coutumes anglaises : par exemple, à l'inventaire de testament qui comporte rarement des prix. On ne peut donc pas comparer les Britanniques et les Canadiens à partir des seuls inventaires après décès. Enfin, l'inventaire touche surtout les gens plus âgés et mariés en communauté de biens<sup>50</sup>.

On peut s'interroger aussi sur la sincérité et l'exactitude des déclarations, surtout que certains actes réfèrent à des donations antérieures et d'autres n'y font pas allusion, qu'un certain nombre

---

<sup>47</sup> Quelques actes spécifient la quantité de céréales semées et la récolte. Une analyse plus approfondie permettra peut-être d'identifier certains taux de production régionaux, mais probablement pas année par année.

<sup>48</sup> Or, l'un des thèmes majeurs de l'analyse géographique actuelle est justement les relations entre les populations humaines et leur environnement : adaptation qui « ne doit pas être considérée seulement comme le résultat d'une réaction aux contraintes du milieu mais comme l'ensemble des réponses commandées également par les pressions du milieu social et de l'histoire ». (P. Gourou, « Pour une géographie humaine », cité par O. Dollfus, « Espaces et sociétés », 7).

<sup>49</sup> L. Lavallée, « Les archives notariales », 396. A. Daumard estime la valeur statistique des inventaires à 10% ou un peu plus à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle (« Structures sociales et classement socio-professionnel. L'apport des archives notariales au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, 227 (1962) : 144). Dans le Bas-Canada du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'adultes mariés en communauté de biens (la quasi-totalité des mariages) et propriétaires de certains biens, dont un lopin de terre, est très élevé. Pour établir avec exactitude la représentativité des inventaires par rapport aux décès, il faudrait comparer les inventaires avec les registres d'état civil. Notre but est de comparer les couches sociales atteintes par ces actes.

<sup>50</sup> D'après Y. Zoltvany, c'est la quasi totalité qui se marie en communauté de biens. « Esquisse de la Coutume de Paris », 365ss. Les travaux du groupe Blain-Lavallée-Michel sur les contrats de mariage seront très révélateurs à ce propos sur la période avant 1760. Quelques sondages sur la période 1800-1840 tendent à confirmer la proposition de Zoltvany.

sont dressés plusieurs années après la mort du prédécédé, source d'incertitude quant à la valeur de la communauté au moment du décès. Le détail du relevé, selon la qualité professionnelle du notaire<sup>51</sup>, varie d'un inventaire à l'autre, certains notaires entrant dans les moindres détails, d'autres inventoriant en vrac un ensemble d'objets (v.g. «ustensiles» ou «chaînes et ferrailles» ou «une truie et ses petits»). La prisée fluctue également d'un notaire à l'autre. Cependant, il faut ajouter que le notaire est assisté d'«experts» dans l'occupation du défunt: ils sont censés priser les grains et le bétail au prix du marché, les stocks des marchands, au prix de la facture, avec ou sans indication sur l'inclusion ou l'exclusion du bénéficiaire ordinaire. Il demeure que dans les cas où une vente de liquidation et parfois une adjudication des terres suivent de peu l'inventaire, le prix de vente des biens et leur valeur d'après l'estimation dans l'inventaire ne coïncident pas<sup>52</sup>.

L'inventaire ne fait pas mention dans certains cas de biens dont l'existence fait peu de doute: ainsi, les espèces dans l'inventaire de certains marchands, par exemple Campion à Montréal dont les actifs de biens personnels, de stocks et de créances dépassent les 100,000#<sup>53</sup>, ou certaines donations antérieures. Des biens personnels, on l'a vu, ne sont pas énumérés. Si l'inventaire recense le fonds de commerce et les outils de l'artisan, il ne tient pas compte de l'achalandage qui pourtant, dans le cas des professionnels, peut être la «possession» la plus importante. Le notaire ignore une bonne partie des denrées périssables. Plusieurs inventaires précisent que l'estimation a été faite «la crue comprise»<sup>54</sup>. Les stocks de céréales peuvent

<sup>51</sup> A. Vachon met fortement en doute la compétence des notaires au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. *Histoire du notariat canadien* (Québec, 1962), 117 *sqq.*

<sup>52</sup> L'écart se situe tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Un cas extrême: la succession de Pierre Beaudry, prisée à 1482# (sans l'argent, les créances et dettes, et les immeubles), rapporte à la vente 3030# (ANQM, not. J.-B. Grisé, acte n° 1216, 25/2/1793).

<sup>53</sup> Une explication s'en trouve peut-être à la note 45. Sans doute que certains survivants devaient prendre certains biens, surtout si l'inventaire survenait longtemps après la mort du prédécédé. On ne trouve jamais de mention de chats, de chiens, etc. Voir aussi Bernier, *Les intérieurs domestiques des menuisiers*, sec. 1.

<sup>54</sup> «... ont promi le tout priser et estimer, eu égard au temps présent, le quart en sus de sa valeur réelle ou la crue comprise» (ANQM, not. E. Henry, acte n° 4290, du 10/6/1806, p. 2). La crue est «l'augmentation ou supplément de prix qui... est dû, outre le montant de la prisée des meubles, par ceux qui doivent en rendre la valeur. La crue a été introduite pour suppléer à ce qu'on présume manquer à la juste valeur des effets mobiliers, compris dans un inventaire, relativement à la prisée qui en est faite...» (Guyot, *op. cit.*, 5: 180). À Paris comme au Canada, elle est de  $\frac{1}{4}$  au-dessus de la prisée, donc de  $\frac{1}{5}$  du prix total.

fluctuer énormément selon la saison où le notaire rédige l'inventaire. De plus, tantôt les stocks incluent la quantité de provisions et de céréales requises et mises de côté pour la subsistance de la famille jusqu'à la prochaine récolte<sup>55</sup>, pour la dîme et la rente seigneuriale, et les évalue; tantôt l'inventaire ne mentionne que les quantités ou les valeurs brutes; tantôt il comptabilise le résidu et indique simplement qu'une quantité inconnue et non prise est destinée à ces fins. Dans le cas d'un inventaire qui suit de peu le décès, le document égrène toutes les dettes passives, dont les frais de funérailles, les frais de l'inventaire, souvent la dîme et la rente seigneuriale. Parfois, la liste en est plus incertaine. Fait plus grave pour notre analyse, une grande imprécision règne du côté des immeubles (description tantôt sommaire, tantôt détaillée de la ou des terres, des maisons, bâtiments, boutiques, moulins, etc.) et on n'en connaît guère la valeur. Leur prise est extrêmement rare. La grande variation dans l'âge des défunts a aussi son importance dans une étude de niveaux de richesse: un jeune homme de 21-25 ans possède rarement autant de biens qu'un homme de 40-55 ans, alors que l'individu plus âgé peut avoir distribué ses biens par donation et, ne travaillant plus, ne conserver que quelques maigres biens personnels. Or les âges ne sont pas toujours donnés et il est souvent difficile de les retrouver. Par ailleurs, il faut assez souvent inférer le métier ou la profession du défunt en se basant sur les outils, les immeubles, etc. Les registres d'état civil aident à combler en partie ces lacunes concernant l'âge et l'occupation, mais jamais complètement.

Il n'est pas possible de résoudre toutes ces difficultés: par exemple, le problème de la « crue », des provisions pour la famille (tantôt comptabilisées en quantité et en valeur, tantôt vaguement mentionnées, tantôt ignorées), les variations dans les estimations, le problème de la représentativité. Cependant, il y a lieu d'espérer que l'exploitation d'un nombre suffisamment élevé d'inventaires élimine en partie ces distorsions. À tout le moins, celles-ci risquent de jouer à peu près également d'une période à une autre, d'une région à l'autre, d'un groupe à l'autre, et n'interdisent donc pas la comparaison.

### C. *Échantillonnage et dépouillement*

Compte tenu du nombre considérable d'inventaires après décès (environ 3.000 dans les 48 greffes notariaux déposés aux Archives

---

<sup>55</sup> V.g. ANQM, not. P. Lanctôt, acte n° 246, du 5/7/1811.

nationales du Québec à Montréal pour les années 1792-1812 et pour le seul district actuel de Montréal)<sup>56</sup> et du coût très élevé de leur dépouillement, nous avons opté pour un échantillonnage dans le district de Montréal qui assure autant que possible la représentativité des groupes et des régions. Pour le district de Québec, le dépouillement de quelques centaines d'inventaires est en cours<sup>57</sup>. Dans le présent article, une cinquantaine d'actes de cette région complèteront à l'occasion certaines analyses qui traitent essentiellement de la région de Montréal.

L'exploitation systématique des inventaires après décès soulève de nombreux problèmes. Aussi nous a-t-il paru essentiel d'exposer par le détail les procédés adoptés pour la préparation de l'échantillon à Montréal, les difficultés rencontrées et les solutions retenues. Ces explications, qui alourdiraient le corps du texte, se trouvent dans l'appendice I. On ne saurait trop souligner qu'il est crucial de lire cet appendice si l'on veut comprendre les commencements d'analyse à la section IV: s'y trouvent explicités, en effet, les principes de notre ventilation des inventaires par sous-périodes (nous en avons retenu deux sur quatre dans le présent article), par professions (cinq) et sous-régions (trois), de même que les procédés d'échantillonnage, la signification des dix catégories de biens meubles, les obstacles à une évaluation sommaire des immeubles à partir des inventaires de façon à construire un estimé de la valeur nette des successions, etc. D'autre part, l'appendice II présente le résultat provisoire de ces compilations.

#### IV. — *Commencements d'analyse*

Dans le cadre d'un article, il n'est pas possible d'analyser dans ses multiples dimensions et de façon exhaustive le matériau très

---

<sup>56</sup> Dans le présent article, les expressions «le district de Montréal» et «la région de Montréal» renvoient à peu près au district judiciaire actuel de Montréal, encore que les ANQM comprennent des greffes de notaires ayant pratiqué à l'extérieur du district actuel (par exemple, dans la presqu'île de Vaudreuil-Soulanges) tout comme d'autres fonds d'archives judiciaires contiennent des greffes se rapportant au district judiciaire actuel de Montréal. Pour la liste des principaux lieux retenus, voir appendice I.

<sup>57</sup> Les inventaires de la région de Québec portent sur les catégories sociales retenues à Montréal et pour deux sous-périodes seulement, 1792-1796 et 1807-1812. Toutefois, à cause des coûts importants d'une telle entreprise, ils n'ont pas été choisis en fonction d'un échantillon aussi soigneusement préparé qu'à Montréal concernant les lieux de résidence.

riche qui s'étale dans l'appendice II. Or cette compilation sommaire est loin d'épuiser les renseignements contenus dans les inventaires quant au nombre de dimensions qualitatives (couleurs, formes) et certaines variables comme l'arrangement et l'ambiance qui ne sont pas réductibles à des prisées. Il s'agit donc tout au plus ici de donner quelques coups de sonde qui aient valeur exemplaire et qui illustrent les possibilités de cette source documentaire. Nos propres préoccupations ont de toute évidence influencé la direction de ces commentements d'analyse: ils touchent en effet aux deux aspects fondamentaux du changement social, la structure et le fonctionnement.

Une première section tire des données de l'appendice II certaines mesures de la topologie du système social et des glissements ou persistances de ces structures depuis le début des années 1790 jusque vers la fin des années 1800. Par référence à des repères chiffrés, nous chercherons à sonder le niveau de la richesse dans le Bas-Canada et les formes diverses dans lesquelles cette richesse s'accomplit selon les groupes sociaux et les régions au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Une seconde section dérive certaines vues sur le fonctionnement du système social. Sans abandonner les repères chiffrés, nous les avons enrichis de considérations plus hardies sur l'expérience vécue en faisant un bon usage et des inventaires après décès et de ce que nous voulons nommer l'imagination historique. Ces analyses plus qualitatives ont le mérite de jeter une passerelle entre nos propos sur la structuration des socio-économies et les reconstructions astucieuses des ethnographes à partir des mêmes documents. Car c'est sous ce double éclairage des analyses structurelles plus sèches et des reconstitutions minutieuses et convaincantes des genres de vie que les inventaires après décès décèlent toute leur richesse et élargissent ainsi notre compréhension du changement social.

#### *A. Niveau et structure de la richesse*

L'appendice II décante en partie les données tirées des inventaires après décès pour 181 individus, 85 pour la période 1792-1796, 96 pour la période 1807-1812. Il est facile de calculer la valeur nette des actifs mobiliers (biens meubles, argent/argenterie/or, valeur nette des créances et dettes) en moyenne pour chaque période. Cette mesure grossière établit que la richesse mobilière moyenne nette par communauté ou ménage a augmenté de plus de 350% entre les deux périodes (de 4,771# à 17,926#). Bond considérable si l'on se souvient que les indices de prix n'ont grimpé que de 40% à 60% entre 1792-96

et 1807-12 à Montréal<sup>58</sup>. Par conséquent, même après avoir dégonflé la valeur de ces actifs pour tenir compte au maximum de l'inflation<sup>59</sup>, il en résulte un accroissement considérable des niveaux de fortune. Le décrochage est spectaculaire dans la ville de Montréal tandis que dans les campagnes environnantes, les fortunes mobilières nettes enregistrent des gains modestes et même un recul sur la rive nord<sup>60</sup>.

(1) *Quelques balises*

Mais ces évaluations sont trop grosses et partielles. Il faut aussi désagréger et ventiler les fortunes et les accroissements de fortune dans un effort pour mesurer les gains ou pertes des divers groupes sociaux et régionaux entre les deux périodes, ainsi que décomposer la richesse mobilière nette en diverses composantes pour en décalquer l'évolution (tableau I)<sup>61</sup>. Il sera nécessaire aussi de compléter les approximations de la richesse mobilière par des mesures grossières de la richesse immobilière, surtout pour les habitants.

a. — Hormis pour l'argenterie, l'or, les dettes actives et passives, le niveau général de la fortune dans les trois sous-régions croît dans toutes les catégories, depuis le mobilier, les vêtements et objets personnels (biens meubles de catégorie 1), dont la valeur s'amplifie par plus de trois fois, les ustensiles (biens meubles de catégorie 2), les accessoires pour le travail et le transport (biens meubles de

---

<sup>58</sup> G. Paquet et J.-P. Wallot, «The Agricultural Crisis»: 145. La moyenne globale par sous-région passe de 10,929# à 64,540# pour Montréal, de 3,812# à 3,166# pour la rive nord, de 2,470# à 3,304# pour la rive sud.

<sup>59</sup> Un examen des inventaires révèle que l'inflation joue très peu pour certaines catégories de biens et n'affecte certainement pas l'ensemble des données à un degré comparable à ce que laissent entrevoir nos indices de prix au marché.

<sup>60</sup> Effet de la baisse de richesse chez les marchands (de 43,322# en moyenne à 8,065#).

<sup>61</sup> On ne saurait trop insister ici sur les difficultés et les embûches d'une telle désagrégation. Ainsi que le montre le tableau I, dès qu'on ventile les inventaires par régions et professions, on se retrouve parfois devant un si petit nombre d'observations que l'on aurait tort de vouloir en inférer des statistiques valables et des paramètres à valeur générale pour la sous-région et le groupe professionnel dans son ensemble. Avec moins de cinq observations, le degré de confiance que nous pouvons attacher aux statistiques dérivées des inventaires est extrêmement limité. Voilà pourquoi ces premières analyses insistent davantage sur les habitants et les marchands, groupes pour lesquels le nombre d'observations est plus élevé. Mais c'est seulement dans le cas des habitants que le degré de confiance dans nos estimés atteint un niveau pleinement satisfaisant. La création de types-idéaux à partir d'un nombre minime d'observations répandues sur des décennies et les portraits-robots que certains en ont tirés souffrent évidemment des mêmes faiblesses.

catégorie 6) et les stocks de produits ou facteurs de production (biens meubles de catégorie 9), dont la valeur moyenne bondit encore davantage (de 4 à 6 fois), jusqu'aux outils, bestiaux et volailles (biens meubles des catégories 4, 7 et 8) qui enregistrent des hausses moins importantes. Pour l'ensemble des biens meubles (les 10 catégories), la hausse est aussi de plus de 350% entre les deux périodes (de 2,492# à 9,646#)<sup>62</sup>.

On note aussi le même accroissement remarquable dans le niveau moyen des créances et des dettes entre les deux périodes. Il s'agit là d'une balise soulignant l'importance accrue du crédit. Pour ce qui est de la section résiduelle (argent en espèces, argenterie et or), elle est difficile à interpréter. Dans tous les cas, la valence trop considérable des marchands de Montréal sur les moyennes globales rend les comparaisons entre périodes hasardeuses. Il reste que la moyenne d'argent en espèces monte de plus de 35% alors que les petites quantités d'argenterie et d'or diminuent de façon sensible<sup>63</sup>.

b. — Un examen des sous-régions met en relief des différences assez importantes. La ville de Montréal connaît un développement phénoménal de la richesse mobilière moyenne nette (de moins de 11,000 livres à plus de 60,000 livres). Malgré une poussée des biens de consommation (ameublement, linge, etc.), la montée du commerce explique le gros de ce changement : la richesse des marchands infléchit les moyennes régionales, car leur valence financière est dominante. Mais la valeur mobilière nette dans les professions libérales et les métiers révèle aussi une augmentation substantielle (tableau I). Plus intéressante peut-être est la différence entre la valeur des biens meubles sur la rive nord et la rive sud. Pour les deux sous-périodes, les communautés de la rive nord sont nettement plus riches. La valeur moyenne des biens meubles sur la rive nord est de plus de 40% supérieure. En outre, alors que l'on voit l'importance des créances et dettes s'affirmer carrément à Montréal, on n'observe pas la même poussée dans les campagnes entre les deux périodes<sup>64</sup>.

---

<sup>62</sup> La moyenne des biens meubles par sous-région passe de 2,095# à 29,330# pour Montréal, de 3,455# à 4,122# pour la rive nord, de 2,056# à 2,853# pour la rive sud.

<sup>63</sup> Certains de nos travaux en cours sur le système financier et la monnaie dans le Bas-Canada démontrent une pénurie grave de métal précieux de 1808 à 1812.

<sup>64</sup> Sauf pour les marchands de ces campagnes où les créances et les dettes se multiplient par plus de trois fois.

TABLEAU I

*Nombre des inventaires et valeurs moyennes  
pour les biens meubles et la richesse mobilière nette  
par périodes, occupations et régions*

	NOMBRE						BIENS MEUBLES						RICHESSSE MOBILIÈRE NETTE					
	1792-96			1807-12			1792-1796			1807-1812			1792-1796			1807-1812		
	M	N	S	M	N	S	M	N	S	M	N	S	M	N	S	M	N	S
Marchands	6	2	6	7	6	6	4479	27 830	5571	92 807	13 467	7500	33 172	43 322	10 611	200 172	8065	14 941
Professions libérales	2	1	4	2	0	1	607	736	3499	3 317	—	3452	602	-6 318	2 681	39 241	—	11 959
Forgerons	3	3	3	2	3	4	335	1 340	1018	975	1 910	858	60	121	1 417	599	2160	-1 262
Menuisiers	2	0	1	3	3	1	1419	—	354	424	564	482	1 573	—	507	129	285	2 457
Habitants	6	20	26	9	22	27	1311	1 470	1208	1 677	2 361	2182	680	917	756	348	2360	1 286

M = Ville de Montréal

N = Rive nord de Montréal

S = Rive sud de Montréal

c. — Il n'est pas facile de suivre l'expérience des divers groupes sociaux avec la même assurance dans toutes ses composantes. En effet, le nombre d'observations est trop faible pour les catégories des professions libérales et des artisans pour asseoir des conclusions solides, surtout si on fragmente encore par sous-régions (voir tableau I). Globalement, on peut dire que les inventaires révèlent une montée en flèche de la richesse des marchands canadiens-français entre les deux périodes<sup>65</sup>. Non seulement voient-ils croître la valeur moyenne de leurs biens meubles de façon significative, mais à Montréal, la montée incroyable du niveau moyen de leurs actifs mobiliers nets et les observations que l'on peut faire sur la structure de leurs intérieurs trahissent un enrichissement impressionnant. De plus, les marchands accaparent beaucoup de terres et d'emplacements qu'ils louent à des habitants ou à des artisans ou qu'ils font exploiter pour leur propre compte par des engagés. C'est là d'ailleurs un pattern qui ne s'applique pas seulement aux marchands de Montréal, mais aussi à ceux de la rive nord et de la rive sud.

Pour ce qui est des habitants, ceux de Montréal voient la valeur moyenne nette de leurs actifs mobiliers décroître durant la période; mais sur les rives nord et sud, cette mesure de la richesse mobilière passe pratiquement du simple au double. Bien plus, dans les trois sous-régions, les habitants voient monter la valeur moyenne de leurs biens meubles, moins à Montréal mais considérablement dans les campagnes. Cependant, vu le poids démographique important des habitants, la seule prise en considération de la richesse mobilière ne peut suffire à établir une mesure de la richesse effective. Or, il n'est pas possible pour le moment de donner une évaluation réaliste des terres réparties à travers toute la région montréalaise (voir appendice I). Le tableau II, constitué à partir d'une compilation de la superficie des terres mentionnées dans les inventaires, enregistre le déplacement dans la distribution des fortunes immobilières tout autant que des fortunes mobilières pour l'ensemble de la population couverte par nos inventaires, mais aussi pour les habitants. On voit clairement que la distribution des fortunes se déplace vers des niveaux plus élevés à la fois pour le groupe de notre échantillon et pour les habitants<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Cet enrichissement moyen se confirme à Montréal et sur la rive sud. Seuls les marchands de la rive nord perdent du terrain.

<sup>66</sup> Le déplacement de la richesse est très net tant sur le plan des actifs mobiliers que sur celui des terres (le tableau II ne tenant pas compte des maisons, bâtiments, etc.). Si on divise les valeurs des actifs mobiliers en trois agrégats (0 à 499\$,

## TABLEAU II

*Distribution des fortunes mobilières et immobilières  
1792-1796 et 1807-1812**A. FORTUNES MOBILIÈRES (EN LIVRES DE 20 SOLS)*

	0- 499	500- 1 199	2 000- 3 999	4 000- 9 999	10 000- 49 999	50 000- 99 999	100 000 et plus
<i>1792-96</i>							
Tous	33	32	17	4	5	1	1
Habitants	20	25	7	0	0	0	0
<i>1807-12</i>							
Tous	35	23	11	15	8	1	3
Habitants	19	17	10	11	1	0	0

*B. FORTUNES IMMOBILIÈRES (EN ARPENTS)*

	0- 49	50- 89	90- 149	150- 199	200- 399	400- 999	1 000 et plus
<i>1792-96</i>							
Tous	17	13	18	13	5	3	1
Habitants	7	13	15	12	3	1	0
<i>1807-1812</i>							
Tous	12	21	20	10	8	6	2
Habitants	5	17	18	10	7	2	0

*(2) Coup d'œil sur certains groupes*

La richesse globale des « communautés » devrait émerger de la somme nette de leurs actifs mobiliers et immobiliers. Or, les premiers

500\* à 3999, plus de 4,000\*), les individus se répartissent comme suit: 33, 32 et 21 (dont 11 valent plus de 4,000\*) en première période; 35, 23 et 38 (dont 27 valent plus de 4,000\*) en seconde période. Du côté des terres, en utilisant trois catégories (0-89 arpents, 90-199 arpents et 200 arpents ou plus), on en arrive à une répartition de 30, 31 et 9 entre 1792-1796, de 33, 30 et 16 pour 1807-1812, les changements les plus importants survenant dans les trois catégories les plus élevées. Un croisement sommaire des données suggère que malgré quelques exceptions, la tendance générale est à l'accroissement conjoint de la richesse mobilière et de la richesse immobilière.

sont parfois incomplets et nous ne pouvons évaluer présentement la valeur des terres de façon assez précise, sans parler des maisons et bâtiments. Ces deux composantes apparaissent donc en parallèle dans le tableau II. Mais comme la division du travail social entre les divers groupes professionnels n'est pas complète (par exemple, des marchands possèdent des animaux et des terres qu'ils exploitent ou louent ou sur lesquelles ils spéculent; des habitants accumulent un nombre étonnant d'outils d'artisans), il faudra dépasser ces premières approximations.

En attendant cette analyse plus poussée d'un grand nombre d'inventaires et de toutes leurs composantes de façon à décalquer les caractères originaux de chaque groupe et leurs déplacements entre les deux périodes, il nous a paru utile d'observer d'un peu plus près les professions retenues en revenant aux actes originaux. Ainsi, même en style télégraphique, on peut mettre en relief quelques éléments intéressants pour la construction d'indicateurs spécifiques de la fortune de ces groupes.

a. — *Les membres des professions libérales et les artisans*

Dans les professions libérales, les effectifs sont trop restreints pour en tirer des conclusions bien fermes. Les comparaisons de la première période vers la seconde laissent entrevoir une hausse de richesse sans doute exagérée (de 813# à 30,140# en valeur mobilière nette). D'autre part, une bonne partie de leur actif (clientèle et actes) n'est pas recensée. Enfin, un examen détaillé des inventaires semble avaliser l'hypothèse que nous avons déjà formulée d'une certaine aisance dans le groupe<sup>67</sup>. Certains possèdent beaucoup d'animaux ainsi que des superficies de terre plus grandes que la moyenne, ce phénomène se précisant davantage en fin de période.

Les artisans constituent un groupe qui devient de plus en plus important dans la société, surtout avec le développement du marché local et international au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nombre d'observations pour les charpentiers et les menuisiers est trop petit en première période pour servir à une comparaison qui perd toute signification statistique. Cependant, on peut dire qu'ils possèdent presque tous une maison, un terrain, généralement dans les faubourgs de

---

<sup>67</sup> En utilisant l'évaluation grossière de leurs revenus que nous avons suggérée dans *Patronage et pouvoir* (116 ss.), on pourrait capitaliser les flux de revenus anticipés des clientèles et établir une évaluation de la valeur capitale de cet actif qui, ajoutée à la valeur des immeubles et des autres richesses mobilières, permettrait d'établir approximativement la richesse totale dans les professions libérales.

Montréal ou les villages, un nombre parfois considérable d'outils, assez peu d'animaux.<sup>68</sup> Les forgerons, pour leur part, possèdent des étendues de terre appréciables ainsi que des animaux, et semblent davantage imbriqués dans la vie des campagnes. Leur niveau de richesse paraît s'accroître en seconde période.<sup>69</sup>

b. — *Les habitants*

Même si la moyenne d'arpents par tête demeure à peu près la même<sup>70</sup>, le tableau II révèle que la distribution des terres se déplace légèrement à la hausse et qu'il en est de même pour la distribution des fortunes mobilières des habitants entre les deux périodes<sup>71</sup>. Pourtant, même cette amélioration du niveau des fortunes au cours de la période ne semble pas suivre le rythme plus rapide des progrès accomplis par les habitants de la région de Québec. Une comparaison entre les résultats pour Montréal et notre échantillon de 24 habitants dans la région de Québec (10 dans les débuts des années 1790 et 14 vers la fin de la seconde période) montre que ces derniers, en début de période, possèdent en valeur moyenne beaucoup moins de biens meubles que leurs collègues de Montréal: le rapport est presque du simple au double. Cependant, à la fin des années 1800, l'écart s'est considérablement refermé: la valeur moyenne des biens meubles des habitants de Québec se situe alors aux environs de 70% de celle des habitants de Montréal. Voilà qui souligne les gains en-

<sup>68</sup> Quelques-uns font exception: l'un possède 54 volailles, d'autres, entre 4 et 6 vaches ou cochons. Pour une description des boutiques, outils et intérieurs de maison des menuisiers et charpentiers, voir les analyses de J. Bernier mentionnées dans la note 24. Bernier tente de trouver les caractéristiques qui distinguent les gros et petits menuisiers et charpentiers, et conclut à un plus haut niveau de richesse chez les menuisiers que chez les charpentiers.

<sup>69</sup> En supprimant un forgeron très endetté parmi les 9 en seconde période, la valeur moyenne de leurs actifs mobiliers passe de 293# à 1,059#, comparativement à une moyenne de 533# en première période.

<sup>70</sup> Soit environ 123 arpents par habitant pour les deux périodes. La moyenne passe de 86 à 120 pour Montréal, de 126 à environ 109 pour la rive nord, de 129 à plus de 140 pour la rive sud.

<sup>71</sup> Ainsi se trouve confirmée l'hypothèse que nous avançons dans «Groupes sociaux et pouvoir» (p. 542, n. 94) d'une diversification sociale grandissante dans les campagnes. Le tableau II montre comment le groupe des habitants se morcelle en trois sous-groupes mieux démarqués en seconde période: en fonction des catégories 0-499#, 500-1999#, 2000# et plus, la répartition de 20, 25, 7 habitants pour 1792-1796 fait place à une répartition de 19, 17, 22 (dont 15 habitants dans la catégorie des 3000# et plus). Du côté des terres, en tenant compte d'une division en trois catégories (0-89 arpents, 90-199 arpents, et 200 arpents et plus), on aboutit à une répartition de 20, 27, 4 en première période, 22, 28, 9 en deuxième.

core plus spectaculaires réalisés par le groupe québécois entre les deux périodes<sup>72</sup>.

D'autres indices enregistrent l'expansion et la diversification de la production agricole à Montréal au cours de cette vingtaine d'années. D'une part, ils donnent une idée de la richesse des produits qui constituent les stocks des habitants en fin de période par rapport à ceux du début<sup>73</sup>. D'autre part, l'augmentation du nombre d'animaux s'accompagne d'un processus de diversification ainsi que d'une différenciation régionale (voir tableau III)<sup>74</sup>. Donc, en fin de période, les habitants se distribuent sur une fourchette plus large de richesse et leur niveau de vie moyen paraît s'être amélioré.

### c. — *Les marchands*

Sans que leurs fortunes soient comparables à celles des membres de la grande bourgeoisie britannique<sup>75</sup>, les marchands canadiens de la région de Montréal participent à un degré insoupçonné à la prospérité engendrée par la restructuration et la modernisation de l'économie bas-canadienne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs activités comprennent la vente en gros et au détail, la

<sup>72</sup> La valeur moyenne des biens meubles pour les habitants de Québec passe de 754# à 1535# entre les deux périodes.

<sup>73</sup> Si la quantité moyenne de blé par ferme diminue légèrement, il y a augmentation importante dans les stocks d'avoine, de pois, de lin et de graines de lin, d'orge, de patates, de blé d'inde, etc. De plus, alors qu'en première période, bon nombre d'habitants semblent sans blé et céréales, ce n'est plus le cas en fin de période. Malgré l'incertitude évidente qu'il faut attacher à ces indicateurs développés à partir de stocks de produits agricoles dont l'importance varie beaucoup selon les saisons, il reste que les impressions qu'on peut en tirer abondent dans le sens des autres indicateurs et leur donnent plus de force encore.

<sup>74</sup> Dans le cas des animaux également, on note des déplacements significatifs : hausse du nombre de vaches, de moutons, de brebis, de volailles, et, dans une moindre mesure, des bœufs et taureaux, chevaux et juments ; diminution des taures, veaux et génisses, poulains et pouliches, des cochons et des truies. Une étude plus attentive révèle que certains habitants possèdent beaucoup plus d'animaux que d'autres. Mais nous ne saurions entrer dans ces détails ici.

<sup>75</sup> V.g. E. Campion, le plus riche marchand canadien-français de Montréal en première période n'a possédé qu'une demi-part sur 46 dans la Compagnie du Nord-Ouest, en 1787, comparativement à 20 parts pour la seule maison McTavish, Frobisher & Co. Simon McTavish laisse d'ailleurs une fortune de plus de £200,000, en 1804, en seuls biens immobiliers. Le plus riche des marchands canadiens-français (par quatre fois) pour les deux périodes laisse environ £18,600 en valeur mobilière nette, soit deux fois moins que plusieurs contrats annuels passés par l'armée à diverses maisons britanniques de la colonie (voir G. Paquet et J.-P. Wallot, *Patronage et pouvoir*, 129).

TABLEAU III

*Nombre de bestiaux et de volailles  
chez les habitants de Montréal  
1792-1796 et 1807-1812*

	Vaches		Bœufs et taureaux		Taures, veaux et génisses		Chevaux et juments		Poulains et pouliches	
	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12
1.	22	42	26	28	18	33	11	14	7	7
2.	63	96	100	130	91	66½	45	58	20	20
3.	101	119	104½	118	84½	71	49	62	21	26
Total	186	257	230½	276	193½	170½	105	134	48	53
Moyenne	3.58	4.43	4.43	4.76	3.72	2.94	2.02	2.31	0.92	0.91
	Cochons, truies, nourrituriaux, etc.		Moutons, brebis, agneaux, etc.		Volailles					
	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12	1792-96	1807-12				
1.	22	40	28	69	61	149				
2.	151	131	199	265	220	546				
3.	151	176	267	396	370	611				
Total	324	347	494	730	651	1306				
Moyenne	6.23	5.98	9.50	12.59	12.52	22.52				

LÉGENDE

- 1. = Ville de Montréal
- 2. = Rive Nord de Montréal
- 3. = Rive Sud de Montréal

1792-96 = 52 habitants  
1807-12 = 58 habitants

spéculation foncière, l'agriculture, le crédit, etc. Bien qu'il soit difficile d'analyser les marchands par région, on voit qu'ils s'enrichissent partout, mais surtout dans la ville de Montréal<sup>76</sup>. D'autre part, un examen attentif des inventaires montre qu'il y a davantage de similarité dans le pattern des richesses au centre et à la périphérie qu'on s'y serait attendu: les marchands de la ville sont simplement plus gros, plus spécialisés et meublés plus richement. Durant la première période, un seul marchand sur quatorze réunit des avoirs totaux en biens meubles de plus de 15.000#; dans la seconde période, huit des dix-neuf marchands dépassent les 15.000#, dont trois, tous de la ville de Montréal, valent plus de 50.000#. Certes, la somme des biens meubles inclut les stocks des marchands et il s'agit davantage dans leur cas d'un indice de capital circulant que d'un indice de richesse<sup>77</sup>. Cependant, un coup d'œil sur les intérieurs (et les catégories 1 à 3) démontre que cet accroissement des biens meubles se reflète dans les indicateurs de richesses définis à partir des intérieurs.

Fait tout aussi intéressant que l'accroissement de leur richesse mobilière, nombre de marchands s'impliquent sur une grande échelle dans la propriété foncière. Ils possèdent un grand nombre d'emplacements, de maisons et de bâtiments dans les villes et les villages, de même que de vastes superficies de terre dans les campagnes, immeubles qu'ils louent ou font exploiter par des engagés<sup>78</sup>. Cette augmentation de leur richesse immobilière paraît suggérer que ce

---

<sup>76</sup> Pour les trois régions, la richesse mobilière moyenne nette passe de 24,954# à 81,012# pour les deux périodes, mais à Montréal seulement, ce saut est de 33,172# à 200,172#.

<sup>77</sup> Quelques marchands se détachent nettement des autres quant à leur fortune mobilière totale ou les seuls biens meubles: v.g. E. Campion (plus de 130,000#) à Montréal, Brunet (plus de 109,500#) sur la rive sud, Leroux-Desneval (plus de 63,000#) sur la rive nord, comparativement à une moyenne globale d'un peu plus de 24,000# pour la première période. Dans la seconde période, Fournier, de Montréal, domine l'ensemble (avec 487,000#) et divers marchands se situent dans les 38,000# sur la rive nord, 42,000# sur la rive sud. Si on compare les deux périodes, on trouve chez les marchands la même tendance que chez les habitants (voir tableau II). Ainsi, en divisant les avoirs mobiliers en trois sous-catégories (0-5999#, 6,000#-14,999#, 15,000# et plus), on obtient la répartition suivante pour 1792-1796 et 1807-1812: 5, 4, 5 (dont aucun ne dépasse 400,000#) dans le premier cas; 9, 1, 9 (dont 2 de plus de 400,000#) dans le second cas. Inutile d'ajouter que les marchands dominent nettement dans la plupart des catégories de biens meubles.

<sup>78</sup> Dans les campagnes, les marchands possèdent non seulement de grandes étendues de terre, mais aussi des quantités considérables de bestiaux qui les placent en concurrence directe avec les plus gros des habitants sinon au-dessus d'eux.

procès d'accumulation du capital foncier détecté par Linteau et Robert<sup>79</sup> plus tard au XIX<sup>e</sup> siècle pourrait avoir eu son amorce au tournant du siècle<sup>80</sup>.

### B. *Système des objets et genre de vie : quelques impressions*

Les estimations de valeurs nettes de la richesse mobilière et immobilière des groupes ou de certains stocks d'actifs, ainsi que l'étude des fortunes qu'elles sous-tendent, ne constituent ni le seul niveau d'utilisation ni possiblement le plus important. Les réseaux de relations et de pouvoirs économiques et sociaux que ces structures d'actifs aident à profiler fournissent des indices de la topologie du système social et suggèrent des emprises de structure. On en arrive à présumer que la structure détermine les conduites: le fait que des élites économiques existent implique dans l'esprit de certains qu'elles vont effectivement utiliser leurs pouvoirs<sup>81</sup>. Voilà qui est trop simple. Ces mesures, riches de possibilités, confirment les indices de *niveau de vie* de certains groupes dérivés d'autres sources, mais elles ne donnent que des présomptions pour ce qui est des conduites: ces comptabilités et prisées oublient trop souvent le vécu. Il faut revenir à l'énumération des objets et à la description minutieuse de leur arrangement dans l'univers familial pour rejoindre la vie quotidienne par les inventaires et par ce biais, se donner accès à une étude de la pratique des objets, du *genre de vie* et donc du fonctionnement du système social.

#### (1) *Points de repère*

Cet autre type d'utilisation des inventaires après décès est en un sens plus fascinant et compte déjà ses spécialistes. Les techni-

<sup>79</sup> P.-A. Linteau et J.-C. Robert, « Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse », RHAF, 28, no 1 (juin 1974): 45-65.

<sup>80</sup> Comme on le constatera à l'appendice II, ce sont presque toujours des marchands qui détiennent les plus grandes étendues de terre, même dans les campagnes. À Montréal, en 1792-1796, six marchands possèdent 14 emplacements et 3 terres (532 arp.). 17 maisons et un grand nombre de bâtiments. Un marchand devance l'habitant le mieux pourvu, avec 480 arpents en regard de 172½. Dans la seconde période, 6 marchands accaparent 15 emplacements, diverses terres dont plus de 5,000 acres dans les cantons, 13 maisons, des bâtiments, un moulin, etc., un marchand devançant encore une fois le mieux doté des habitants. On note le même phénomène sur la rive nord pour la seconde sous-période, et sur la rive sud, pour les deux sous-périodes.

<sup>81</sup> Il s'agit là d'un travers moderne qu'on retrouve dans les analyses contemporaines tant en science économique qu'en sociologie.

ques qu'il emploie relèvent tout autant de l'archéologie et de l'ethnographie que de l'histoire et des sciences humaines traditionnelles. Cependant les perspectives que ces spécialistes ont développées manquent souvent d'épaisseur théorique. Certains, comme Robert-Lionel Séguin, ont dépeint minutieusement, à partir des inventaires après décès, toute une série d'aspects du milieu matériel des Canadiens du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Habitations, mobilier, ustensiles, vêtements, alimentation, outillage et équipement technique : on en a tiré des images partielles ou des portraits-robots de certains segments de la civilisation matérielle de périodes passées. Mais ce matériau brut mérite des analyses plus poussées.

Ce qui compte en effet dans ces relevés, ce n'est pas l'objet mais l'ensemble et le *système des objets*<sup>82</sup> et le *code social* qu'il trahit plus ou moins clairement<sup>83</sup>. L'idée de chercher dans les résidus de la civilisation matérielle la trace d'un contexte en acte qui aurait disparu et de repérer dans le discours des objets le fonctionnement du système social et la clé du code social, est cependant un projet ambitieux qui ne saurait se concrétiser qu'après toute une série d'études de détail plus poussées. Heureusement, ces débroussaillages ont déjà commencé pour le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce au travail de certains spécialistes du Musée de l'Homme<sup>84</sup>.

La *boutique*, comme espace-lieu et ensemble d'outils, expose une technologie et un mini-procès de production qui reflète en partie la division du travail social et le mode de production globale. De la même manière, l'*intérieur*, comme structure de rangement et d'ambiance dans les maisons, rejoint le procès de consommation. Ces divers éclairages sur les systèmes d'objets devraient aider à saisir

---

<sup>82</sup> Baudrillard utilise les expressions de « langue parlée » des objets, de « discours » objectif et subjectif des objets. (J. Baudrillard, *Le système des objets* (Paris, 1968).

<sup>83</sup> On n'a pas assez fouillé la nature des différents niveaux de ce code social qui contient probablement la clé de l'évolution de la trame des « champs sociaux » au sens de Emery et Trist. (F.E. Emery et E.L. Trist, *Toward a Social Ecology* (New York, 1973). On doit le concevoir un peu comme les fonctions génératrices que les mathématiciens définissent pour caractériser leurs séries. Le code social est la fonction caractéristique du champ social et cette caractérisation génotypique explique les isomorphismes entre secteurs tout comme le code génétique explique les effets d'écho entre générations. Pour une tentative récente de traiter du code social en science économique, voir M. Guillaume, *Le capital et son double* (Paris, 1975).

<sup>84</sup> Voir note 24.

l'essence du fonctionnement du système social et les genres de vie qu'il permet: en effet, l'arrangement de ces objets est une pratique des objets et celle-ci traduit (comme d'autres pratiques d'ailleurs), dans ses incohérences et ses lapsus, la nature même des conduites sociales<sup>85</sup>. On voit dès lors que les relevés systématiques (même chiffrés et ventilés) du nombre des outils ou des objets familiers ne peuvent suffire: c'est à la structure objective de rangement des objets et à la structure de significations qu'elle recèle qu'il faut s'attacher. En ce sens, on a pu écrire qu'il y a un discours des objets, une syntaxe des objets mêmes qui révèlent non seulement les niveaux et groupes mais encore leurs articulations dans la vie quotidienne.

C'est à l'organisation de l'espace, à la structure des actifs des divers individus et groupes, aux systèmes fonctionnels (hygiène, alimentation, chauffage, famille, technologie, etc.) que les inventaires après décès donnent accès *via* une analyse de la structure des objets répertoriés. Il y a danger ici de tomber dans une simplification qui voudrait que le système des objets ait seulement valeur d'usage. En sortirait une fonctionnalité pauvre qui risquerait de masquer toute une série de dimensions symboliques et même stratégiques dans la pratique des objets. Or, comme le note Baudrillard, «les objets sont porteurs de significations sociales indexées, porteurs d'une hiérarchie culturelle et sociale... bref ils constituent un code. Mais précisément pour cela, il y a tout lieu de penser que les individus et les groupes, loin de suivre sans détours les injonctions de ce code, en usent avec le répertoire distinctif et impératif des objets comme avec n'importe quel code moral ou institutionnel, c'est-à-dire à leur façon: ils en jouent, ils y trichent, ils le parlent dans leur dialecte de classe»<sup>86</sup>. En attendant de pouvoir sonder plus profondément les

---

<sup>85</sup> Dans cette sorte d'analyse fondée «dans la syntaxe concrète des ensembles d'objets — équivalent d'un récit et interprétable en terme de destin social comme le récit du rêve en termes de conflits inconscients — c'est dans les lapsus, les incohérences, les contradictions de ce discours, qui n'est jamais réconcilié avec lui-même (il traduirait alors un statut social idéalement stable, invraisemblable dans nos sociétés) mais au contraire toujours exprime, dans sa syntaxe même, une névrose de mobilité, d'inertie ou de régression sociale — plus loin encore c'est dans la relation éventuellement disparate et contradictoire, de ce discours d'objets aux autres conduites sociales (professionnelle, économique, culturelle) que doit s'exercer une analyse sociologique correcte.» (J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe* (Paris, 1972), 20.

<sup>86</sup> J. Baudrillard, *ibid.*, 19.

consciences collectives et les pratiques concrètes des groupes, il reste possible de souligner certains aspects du discours de la consommation et du discours de la production tels qu'ils transparaisent à la lecture des inventaires après décès. Plusieurs groupes *parlent* et la richesse documentaire du particulier et de l'unique attirent partout l'attention dans ces répertoires d'objets, mais quelques impressions fortes émergent.

(2) *Le discours de la consommation*

Il existait des présomptions à l'effet que la commercialisation de l'agriculture avait déjà commencé à transformer le style de vie des Canadiens dès les années 1790<sup>87</sup> et que la grande prospérité de la fin des années 1800 avait contribué à sortir davantage l'habitant de son ancien genre de vie<sup>88</sup>. L'étude des inventaires après décès confirme que les Canadiens ont enregistré cette modernisation dans leurs intérieurs. L'éventail des biens qui s'y trouvent en fin de période par rapport à ceux qu'on relève pour les premières années et les « caractéristiques » de ces biens (forme, qualité), entre 1807 et 1812, « disent » l'existence du superflu sinon le goût d'un certain luxe. Variété, richesse et qualité dans l'ameublement, dans le costume et dans la lingerie sautent aux yeux pour la seconde période, même dans les maisons des habitants à la périphérie. D'ailleurs, les stocks des marchands reflètent bien ces nouveaux patterns de consommation<sup>89</sup>.

<sup>87</sup> R. L. Jones, « Agriculture in Lower Canada, 1792-1812 », *Canadian Historical Review*, 27 (1946): 33-51; G. Paquet et J.-P. Wallot, « Crise agricole ».

<sup>88</sup> G. Paquet et J.-P. Wallot, « Le Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle », 42ss.

<sup>89</sup> L'essentiel de la brisure qui nous intéresse ici, c'est le passage d'une société de subsistance, où l'habitant produit presque tout et, coïncé par de multiples contraintes, doit se satisfaire du nécessaire, à une société transformée par le marché où les acteurs se spécialisent davantage et se procurent, grâce au surplus que leur assure leur production, un superflu lié à la fois au bien-être, au genre de vie, tout autant qu'à la recherche d'un statut social. Ce déplacement depuis la subsistance vers la consommation et le superflu, il se démarque certes dans les statistiques que l'on peut tirer des catégories 1, 2 et 3 : hausse absolue et importante de ce genre de dépenses, entre les deux périodes, augmentation également de la proportion de l'ensemble des biens meubles consacrée à ces fins (de 18 à 23%). Mais plus encore, on demeure frappé moins par quelques objets hétéroclites et curieux (un violon, une machine à électricité) qui font surface dans la maison d'un habitant ou d'un marchand que par l'ensemble des produits importés du marché atlantique dont les ramifications passent par les stocks des marchands pour aboutir, en quelque sorte par ensembles, dans les intérieurs même des habitants (en quantité et qualité variables) : tissus grossiers et tissus de luxe, comme ces toiles de Hollande et ces soies de Chine.

En outre, si les revenus annuels ne suffisent plus, le crédit donne accès à cette gamme de biens nouveaux. Le crédit se gonfle chez les marchands sans que pourtant on puisse lire la pauvreté dans les intérieurs de leurs clients. On détecte même, en fin de période, des indices de consommation ostentatoire qui vont au-delà du statut de fait vers une affirmation de statut présumé ou qui trahissent des aspirations. Ce superflu réalisé ou anticipé marque un dégageant par rapport à des patterns de consommation dominés par l'ordinaire et le nécessaire, voire la subsistance. Sans avoir compilé encore des indices précis qui, à partir du mobilier ou de la quantité d'objets et leur qualité dans certaines sections des intérieurs, permettent d'« approximer » le statut social, on peut déjà affirmer que les mentalités ont bougé. Ce que d'autres ont nommé irrationalité ou frivolité des habitants nous semble plutôt déceler l'existence d'un surplus qui peut être alloué au superflu à mesure que le marché pénètre au cœur de la société bas-canadienne, d'où le bariolage de produits émanant des quatre coins du monde qui viennent grossir les stocks des marchands et habiter les intérieurs des habitants, des artisans et des autres groupes sociaux.

### (3) *Le discours de la production*

Si le leitmotiv du discours de la consommation au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le superflu, le thème du discours de la production, au même moment, c'est la rationalisation. L'éventail des outils et des instruments aratoires s'étend davantage, d'après les inventaires, et avec eux, de nouvelles techniques qui se diffusent au cours de la période<sup>90</sup>. Le degré de capitalisation s'accroît de façon très marquée à Québec, région touchée plus immédiatement par les bouleversements de l'économie<sup>91</sup>, mais également à Montréal et dans les campagnes environnantes<sup>92</sup>. La croissance de la taille des entreprises

---

meubles ostentatoires ou pratiques et ustensiles plus diversifiés qui adoucissent le travail domestique et rationalisent l'espace comme les gestes, habits de dimanche ou déshabillés mystérieux dans le coffre ou l'armoire, et, chez les classes plus aisées, livres, horloges, instruments de musique, ciels de lit, etc.

<sup>90</sup> C'est la période de la naissance et de la multiplication des sociétés d'agriculture.

<sup>91</sup> Si on compare la somme des moyennes des catégories 4, 5 et 6 sur la moyenne totale des biens meubles pour 1792-1796 aux mêmes données pour 1807-1812, il en ressort une hausse de 47%.

<sup>92</sup> En effectuant la même comparaison qu'à la note 93 pour Montréal, la rive nord et la rive sud, on obtient les accroissements suivants: 29%, 34% et 4%. Des augmentations brutes sont d'ailleurs claires d'une période à l'autre pour chaque catégorie.

artisanales semble les favoriser par des économies d'échelle<sup>93</sup>. D'autre part, on voit s'imposer une certaine structuration des unités artisanales dans les régions<sup>94</sup>. De même, on note chez les habitants un déplacement vers des unités de production plus grandes (voir le déplacement dans le tableau II) et vers une certaine spécialisation dans la production des céréales<sup>95</sup> et dans l'élevage (tableau III). La structure des produits révélée par les inventaires est moins fiable que la structure des instruments de production; mais on voit transparaître dans la description des terres un plus grand souci pour les fossés, les guérets, les clôtures et autres améliorations. Autant de bribes d'évidence d'un procès de rationalisation amorcé ou accéléré entre ces deux périodes. Nous ne disposons cependant que d'informations trop restreintes sur les rapports de production et sur les relations de travail dans les inventaires après décès. C'est dans les marchés et les contrats d'engagement qu'il faut chercher réponses à ces questions. Déjà, certains travaux sont en cours à partir de ces autres segments des archives notariales<sup>96</sup>.

## V — Conclusion

Parier sur les inventaires après décès, cela signifie miser sur la possibilité qu'à partir de micro-recensements et à travers les paysages de la vie matérielle qu'ils proposent, on construise certaines perspectives utiles pour expliquer la mutation de la société bascanadienne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour exploiter cette source efficacement, il fallait se donner un schéma d'ensemble qui guide notre enquête tout en étant assez riche pour accueillir aussi les enseignements des autres sources. Cette stratégie nous a aidés à ordonner un matériau complexe et multiforme qui se présente trop souvent sous le manteau de l'anecdote. Plus que personne, nous connaissons le caractère très partiel d'analyses qui partiraient de cette seule source. Voilà pourquoi notre propos n'a pas été d'établir des propositions, mais d'offrir des conjectures et des impressions. Il faudra, comme toujours, extraire de sources différentes des indicateurs multiples et indépendants qui pourront les vérifier.

---

<sup>93</sup> Voir les travaux sur les artisans mentionnés dans la note 24, surtout J. Bernier, *Quelques boutiques de menuisiers*, III: 2 A.

<sup>94</sup> Bernier détecte un gros artisan par faubourg ou village, avec une constellation de petits artisans dans les environs (*ibid.*, II: 6).

<sup>95</sup> Voir note 73.

<sup>96</sup> Voir la note 24; diverses thèses par Sylvie Labelle, Michel Pilon et Robert Tremblay sur les artisans à Montréal entre 1790 et 1825.

Ces pages poursuivaient des buts limités : proposer quelques éclaircissements méthodologiques ; ajouter au dossier une documentation nouvelle ; présenter certaines évaluations préliminaires et partielles du niveau et de la structure de la fortune de divers groupes de familles dans la région montréalaise ainsi que de leur évolution entre le début des années 1790 et la fin des années 1800 ; enfin, enregistrer quelques impressions fortes sur l'évolution des patterns de consommation et de production à partir de nos observations sur le système des objets.

Ces préliminaires appellent des suites. Et d'abord, l'extension de ces travaux sur Montréal vers les autres régions et en particulier la région de Québec. Nous nous sommes déjà attaqués à cette tâche pour Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, il devient important de créer un lieu de rassemblement qui devienne une chambre de compensation pour les divers travaux sur les archives notariales qui ont été mis en chantier par tant de groupes, en divers points, pour différents motifs et sur de multiples périodes : lieu qui soit capable d'harmoniser les efforts et de minimiser les duplications. Par exemple, le Musée de l'Homme ou une institution québécoise analogue pourrait devenir ce point de rassemblement. Enfin, il faudrait lancer une étude longitudinale qui suive une population et ses actifs pendant quelques générations afin, entre autres choses, de mieux comprendre la dynamique de formation des fortunes et de cerner d'un peu plus près le procès d'accumulation du capital. Nous voulons espérer qu'il sera possible pour une équipe composite de s'y mettre bientôt.

À ceux qui diraient de ces vastes projets que c'est miser beaucoup sur les circonstanciels que nous livrent les inventaires après décès et les archives notariales, nous répondrons, avec Henry David Thoreau : *Some circumstantial evidence is very strong, as when you find a trout in the milk.*

\*       \*

\*

## APPENDICE I

## PROCÉDÉS D'ÉCHANTILLONNAGE ET DE DÉPOUILLEMENT

Le présent article porte sur les inventaires après décès dans la région de Montréal. La première étape a consisté à établir la liste des notaires qui ont exercé dans le district de Montréal entre 1792 et 1812 et dont les greffes sont déposés aux Archives nationales du Québec à Montréal (ANQM). En tout, 48 notaires ont, selon leurs répertoires, dressé 3,016 inventaires (tableau I-1)<sup>1</sup>. Ces greffes ne constituent qu'une partie des greffes des notaires qui ont pratiqué dans la région de Montréal au cours de la période. 47 autres notaires ont été identifiés, mais leurs greffes sont conservés dans d'autres chefs-lieux créés par la suite dans le district de Montréal, notamment à St-Jérôme, Joliette, St-Hyacinthe, Sorel et Valleyfield. Par conséquent, notre recherche n'a porté que sur la moitié ou un peu plus des notaires et des inventaires après décès dans le district de Montréal pour la période étudiée.

À partir des répertoires des notaires déposés aux ANQM, nous avons préparé une première compilation des inventaires comportant les renseignements suivants : date ; n° de l'acte (tel qu'inscrit au répertoire du notaire) si possible ; nature de l'acte (v.g. inventaire après décès, inventaire de testament, procès-verbal de carence, vente des biens de la succession) ; noms des parties impliquées ; lieu (rarement indiqué dans le répertoire) ; référence à d'autres actes (v.g. à la vente). Puis, ces inventaires ont été ventilés par année et par notaire, selon les lieux de résidence.

Par la suite, il a fallu vérifier ce relevé préliminaire des inventaires, le compléter et le corriger à partir des actes eux-mêmes. En effet, des actes notés dans les répertoires peuvent ne plus se trouver effectivement dans les greffes. D'autre part, un certain nombre d'inventaires supplémentaires ne sont pas recensés dans les registres. Enfin, la sélection des inventaires pour l'analyse exigeait au préalable de colliger certaines données supplémentaires : v.g. la profession des chefs de famille<sup>2</sup> et leur lieu de résidence. La

<sup>1</sup> 23 notaires ont pratiqué sur l'île de Montréal, 14 sur la rive sud (4 à Laprairie, 3 à Chambly, 3 à Boucherville, 3 à Verchères et 1 à Contrecoeur), 6 dans le secteur ouest (2 à Pointe Claire et 4 à Vaudreuil, Rigaud et Soulanges), 4 sur la rive nord (1 à St-Vincent-de-Paul, 1 à l'Assomption, 1 à Saint-Cuthbert et 1 à Berthier). Un autre notaire a pratiqué à Trois-Rivières et à Nicolet, bien que son greffe soit déposé à Montréal.

<sup>2</sup> Il serait trop long d'énumérer ici les professions, les objets mentionnés, etc. Les lecteurs intéressés pourront consulter les fichiers des occupations et des objets en s'adressant soit aux auteurs, soit au Musée de l'Homme. De même, on peut obtenir des auteurs la liste des 47 notaires ayant exercé leurs profession dans la région de Montréal à un moment ou à un autre entre 1792 et 1812, mais dont les greffes sont déposés dans d'autres dépôts qu'aux ANQM.

TABLÉAU I-1

GREFFES AUX ARCHIVES NATIONALES DE MONTRÉAL  
Répartition des inventaires de 1792 à 1812 (par ordre alphabétique)

notaires: (48)	1792	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806	1807	1808	1809	1810	1811	1812	TOTAL	
JAPON									1	4	3	4	5	5	2	5	6	4	7	5	2	53	
BEDOUIN																						14	
BEEK	1	-	-	2	2	1	2	1	1	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-	49	
BOTILEAU												1	12	10	8	7	16	7	18	16	4	84	
BONNET	3	2	4	4	4	7	3	3	3	7	5	4										49	
BOURASSA	7	16	15	4	6	7	3	5	2	11	1	6	1									84	
CADET										7	9	13	12		9	8						58	
CADIEUX														6	12	6	13	9	17	10	10	83	
CHABOILLEZ	4	6	6	9	15	9	14	8	9	10	14	18	15	8	13	11	8	12	14	9	8	220	
CONSTANTIN														4	7	6	3	7	4	11	2	44	
DEGUIRE								5	3	7	6	15	8	17	14	9	7	12	4	13	4	134	
DELISLE	9	3	6	2	2	5	3	6	4	4	3	4	3	1	-	3	-	1	2	2	-	63	
DESAUTELS																					3	6	9
DESÈVE	2	6	4	6	6	6	4	6	4	4	1	-	1									50	
DOUCET													7	14	14	10	8	12	15	12	1	93	
DUBOIS															2	5	3	9	10	13	7	49	
DUPLESSIS																					6	4	10
DUVERNAY	6	8	5	8	3	3	1	2	1	-												37	
FOUCHER	3	7	6	1	1	-	1	-	-	-												19	
GABRION	5	9	9	7	6	14	9	3	5	4	3	5	7									86	
GAUTHIER, JP	6	6	6	4	4	5	6	9	5	9	17	9	5	16	8	7	9	7	14	4	7	163	
GAUTHIER, PA												4	4	2	1	5	3	4	12	4	7	46	
GRAY, EW																							
GRAY, JA				3	2	3	3	3	3	3	-	7	6	6	7	9	6	6	5	2	3	74	
GRIFFIN																					1	1	
GRISÉ	9	8	7	17	-																	41	
GUY											3	2	1	1	6	1	5	1	1	1	-	22	
HENRY			8	19	8	16	31	24	32	19	25	7	7	15	9	4	13	16	16	5	6	280	
HUOT																			3	3	4	-	10
JORAND	6	8	11	13	5	6	7	2	-	-	2	1	1									62	
LALANNE	3																					3	
LANCOT														2	7	3	8	1	7	6	5	19	
LATOUR																						32	
LEGUAY		4	2	17	10	12	14	15	13	18	11	15	14	8	5	-						158	
LUKIN	1	1	3	1	1	2	2	3	-	4	4	5	4	4	2	3						46	
MATILLOUX																							
MANTEHT															5	5	3	3	4	3		23	
MONDELET			1	13	12	13	14	10	13	8	14	14	5	5	9	5	1	4	1	3	1	146	
PAPINEAU	14	7	10	12	12	4	12	5	9	16	11	8	6	2	4	6	5	5	9	3	1	161	
PINSONNAULT										2	20	24	22	20	16	13	4	3	4	2	2	132	
PRÉVOST										1	1	3	1	1	1	-	3	1	3	2	1	18	
RACICOT	5	2	3	6	-																	16	
ROY																							
SAUPIN	2	1	2																			5	
SOUPRAS	4																					4	
THIBAudeau	-	5	6	11	8	8	10	15	8	10	13	10	15	8	13	6	8	7	5	7	8	181	
TRUDEAU																						1	1
VALLÉE								1	2	3	1	13	8	8	11	3	9	4	15	6	8	92	
TOTAL	90	99	114	156	108	120	139	126	128	151	167	193	173	177	175	137	138	150	204	162	109	3016	

consultation de chaque inventaire a permis de dresser une seconde liste plus complète et plus exacte comprenant les données suivantes: 1) date; 2) n° de l'acte au greffe; 3) caractéristiques de l'acte (v.g. s'agit-il d'un inventaire au moment de la vente de liquidation, auquel cas les prix sont ceux de la vente aux enchères, d'un inventaire de testament, etc.; est-il rédigé en anglais ou en français; est-il complet, i.e. comprend-il l'estimation de tous les biens; y note-t-on l'existence de livres ou d'imprimés divers; l'acte demeure-t-il introuvable malgré sa mention au répertoire); 4) renvois à d'autres actes notariés; 5) le lieu de résidence (est-il spécifié dans l'acte, déduit de l'emplacement des immeubles, tiré d'une autre source d'information); 6) la profession, telle que spécifiée dans l'acte ou telle que dérivée de son contenu; 7) le nom du défunt; 8) son état civil; 9) le nom du conjoint.

Avant de déterminer les critères précis d'un échantillonnage, il nous a paru plus prudent de plonger d'abord dans cette masse de documentation afin de mieux comprendre le matériau brut, d'expérimenter divers outils d'analyse et de les affiner. Nous avons donc choisi arbitrairement une cinquantaine d'inventaires après décès tirés des greffes de quatre notaires: 17 du notaire Chaboillez (Montréal), soit 3 en 1792, 6 en 1800 et 8 en 1810; 9 du notaire Gabrion (Soulanges), soit 5 en 1792 et 4 en 1803; 13 du notaire Leguay (Chambly), soit 6 en 1796 et 7 en 1803; 14 enfin du notaire Papineau (Montréal), soit 6 en 1796, 4 en 1802 et 4 en 1810. Nous avons transcrit le contenu de ces actes sur des fiches préliminaires, ce qui nous a permis de mieux organiser les informations, de préparer de nouvelles fiches mieux adaptées à la cueillette des données et d'établir des fichiers des termes utilisés (tant pour les objets que pour les professions et les lieux de résidence)<sup>3</sup>.

Sur les 48 notaires dont les répertoires et greffes ont été compulsés, 5 n'ont pas servi à notre relevé: 3 d'entre eux n'ont fait aucun inventaire au cours des années 1792-1812; les 2 autres ont dressé des inventaires ailleurs que dans le district de Montréal (le notaire Doucet, dans la région des Trois-Rivières, le notaire Huot, dans la région de Québec). En outre, la consultation des inventaires eux-mêmes a entraîné des variations dans le nombre d'inventaires, soit parce que certains actes ne sont pas mentionnés dans le répertoire, soit qu'ils y sont notés deux fois, soit qu'ils ont disparu. Tout compte fait, les greffes des 43 notaires comptent en fait 2,905 inventaires après décès, plus de la moitié de tous les inventaires du district pour la période<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> On peut consulter ces fichiers soit en demandant aux auteurs, soit en s'adressant au Musée de l'Homme (section histoire).

<sup>4</sup> Il est raisonnable de penser que ces greffes contiennent plus d'inventaires pour le district de Montréal que ceux des 47 notaires qui ont déménagé ailleurs ou qui ont pratiqué dans des zones moins peuplées et plus éloignées de l'île de Montréal.

Restait encore à préciser la profession du chef de famille avant de recourir à un échantillonnage. Or, l'acte ne fournit pas toujours ce renseignement et il faut alors la « deviner » à la lecture des biens du chef de famille. Par exemple, si l'inventaire mentionne une charrue, une paire de bœufs, des grains de semence ou des récoltes ainsi qu'une terre, on peut en inférer qu'il s'agit d'un habitant. Même si, en plus de ces éléments, l'inventaire rapporte l'existence d'outils de menuisier sans celle d'une boutique, il s'agit presque certainement d'un habitant car les habitants possèdent souvent de tels outils. Lorsqu'il était impossible de déduire la profession à partir de l'inventaire, nous avons utilisé l'une des catégories suivantes selon le cas : indéfini bourgeois (lorsqu'indiqué dans l'inventaire) ; indéfini riche (dans le cas de propriétaires fonciers importants, de personnes possédant un grand nombre de créances ou de l'argenterie et des biens de luxe) ; indéfini avec terre (dans le cas où l'inventaire indique une ou plusieurs terres, avec ou sans immeubles, mais pas d'instrument aratoire, pas ou très peu d'animaux et aucune récolte) ; indéfini sans terre ; indéfini pauvre (dans le cas d'un procès-verbal de carence ou lorsqu'il est fait mention que la vente doit se dérouler en même temps que l'inventaire parce que les intéressés ne peuvent payer deux actes distincts) ; indéfini (dans le cas de gens âgés morts à l'hôpital, qui servait aussi d'hospice). Les indéfinis avec ou sans terre et certains habitants qui ne semblent pas cultiver, peuvent être des voyageurs, des manœuvres, des bûcherons, des travailleurs agricoles, des engagés ou des personnes à la retraite. Selon les inventaires, une partie des défunts cumulaient plusieurs professions (v.g. avocat et député, officier et tavernier, marchand et grand propriétaire foncier, négociant et conseiller, habitant et menuisier, habitant et ferblantier, etc.). Si certains cas se résolvent aisément, d'autres sont plus complexes (v.g. le seigneur et avocat ou marchand).

Lors de la détermination des critères de l'échantillonnage, il a fallu tenir compte d'un certain nombre de dimensions (la périodisation, la distribution géographique des inventaires et les professions ou catégories socio-professionnelles) et d'une contrainte majeure (le nombre trop considérable d'inventaires à dépouiller, compte tenu de la décision d'en tirer tous les renseignements possibles). Nous avons d'abord fragmenté la période totale en quatre sous-périodes : (A) 1792-1796, (B) 1797-1801, (C) 1802-1806, et (D) 1807-1812. Puis, des tableaux, par notaire et par période, ont permis de relier les professions d'un côté (v.g. marchand, lieutenant de milice, inspecteur de douanes, maître-forgeron, bedeau, cultivateur) aux lieux de résidence exacts de l'autre (v.g. lac des Deux-Montagnes, Rigaud, Vaudreuil, Soulanges, île Perrot, Coteau-du-Lac). Ensuite, les lieux de résidence ont été répartis en trois sous-régions : (I) Montréal : ville et faubourgs<sup>5</sup> ; (II) Nord : le reste de l'île de Montréal, l'île Jésus, la rive nord du Saint-Laurent, la péninsule Vaudreuil-Soulanges, l'île Perrot, l'île Bizard ; (III) Sud : la rive

---

<sup>5</sup> La région couverte par la catégorie I correspond exactement à la *paroisse* de Montréal.

sud du Saint-Laurent, la vallée du Richelieu, l'île Sainte-Hélène, etc. Ces compilations ont débouché sur la constitution d'immenses tableaux globaux, par sous-période et par sous-région, recoupant les professions et les lieux de résidence exacts<sup>6</sup>.

Plus précisément, nous nous sommes arrêtés à un certain nombre de critères pour choisir les lieux et les professions. Du côté des lieux, nous avons tenu compte de la région I au complet. La région II comprend le reste de l'île de Montréal au complet, l'île Jésus, les seigneuries ou paroisses de Nouvelle-Longueuil, Vaudreuil et Soulanges, l'île Perrot et la rive nord, depuis le lac des Deux-Montagnes jusqu'à Saint-Sulpice. Ont été éliminés: Rigaud, Coteau-du-Lac, Maskinongé, Berthier, etc. La région III comprend les paroisses de Châteauguay jusqu'à Contrecoeur, ainsi que la vallée du Richelieu, mais non la région de Saint-Hyacinthe. Des lieux plus importants ont été identifiés dans chaque région, tels que: lac des Deux-Montagnes, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne, Repentigny, L'Assomption, Saint-Sulpice dans la région II, Laprairie, Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur, Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Charles, Chambly et Saint-Jean dans la région III. En restreignant le cadre géographique, nous espérons recueillir des données comparables, compte tenu des variations dans les prix selon les régions. En ce qui a trait aux professions, nous avons décidé de ne retenir que cinq catégories: 1- marchands; 2- professions libérales (avocats, notaires, médecins, arpenteurs); 3- forgerons; 4-charpentiers et menuisiers; 5- habitants, soit habitants, cultivateurs, laboureurs et agriculteurs<sup>7</sup>. Il était impossible de toucher à tous les groupes sans manier une masse trop vaste de données. Certaines catégories sociales comportent très peu d'inventaires durant la période et dans cette région: v.g. les seigneurs, une bonne partie des terres appartenant aux Sulpiciens ou à l'État (biens des Jésuites). En outre, d'autres indices construits à partir de sources différentes permettent d'approximer le niveau de vie de la plupart des catégories socio-professionnelles retenues. Enfin, celles-ci correspondent à des éléments démographiques et sociaux importants: les boutiquiers et les membres des professions libérales forment ces petite et moyenne bourgeoisies qui consolident leur ascendant politique et social sur la masse des habitants (plus de 80% de la population) durant la période; les charpentiers-menuisiers<sup>8</sup> et les forgerons constituent deux des

<sup>6</sup> Soit 12 tableaux couvrant les quatre sous-périodes et les trois sous-régions. Ces tableaux peuvent être consultés en s'adressant aux auteurs.

<sup>7</sup> Dans les inventaires, le terme *laboureur* est employé de 1798 à 1806, alors que le terme *cultivateur* domine de 1806 à 1812.

<sup>8</sup> Si, en théorie, les charpentiers et les menuisiers n'effectuent pas le même travail (les premiers s'occupent des charpentes, de la construction navale, etc., les seconds, de la menuiserie), en pratique, les uns et les autres chevauchent fréquemment les deux métiers. D'ailleurs, à moins d'indications précises dans l'inventaire, il est difficile de distinguer l'un de l'autre par la seule description des outils. Pour les recoupements et différences entre menuisiers et charpentiers, voir J. Bernier, *Quelques boutiques de menuisiers et charpentiers*, conclusion.

métiers les plus représentatifs du milieu des artisans durant la période<sup>9</sup>.

En ce qui a trait aux règles mathématiques pour l'échantillonnage, une proportion de  $\frac{1}{8}$  ou davantage, par catégorie, a paru raisonnable, soit un total de 431 actes sur 2,905 pour les quatre sous-périodes et les trois sous-régions du district de Montréal. Dans le cas des habitants, il fallait prendre tous ceux de la région I (ils sont trop peu nombreux), environ 25 pour les régions II et III par sous-période. Quant aux autres métiers et professions, les règles suivantes ont été appliquées lorsque c'était possible: s'il y a moins de 5 actes, les prendre tous; entre 5 et 10 actes, en choisir 5; pour plus de 10, en prendre au moins la moitié. Ceci, afin d'éviter (pas entièrement d'ailleurs) des statistiques sans signification, compte tenu du trop petit nombre d'inventaires dans une même catégorie. En ce qui a trait à l'ethnicité<sup>10</sup>, mieux valait respecter la proportion de Canadiens et de Britanniques telle qu'elle se dégageait des inventaires eux-mêmes. En tenant compte de ces critères et de ces difficultés, on obtient, par période et par profession, l'échantillon suivant. D'abord, pour 1792-1796, on relève 24 inventaires après décès de marchands, dont 9 Britanniques; de ce nombre, 16, dont 6 Britanniques, ont été choisis, mais seulement 14 (11 C.f./3 Brit.) ont pu être transcrits. Dans les professions libérales, pour la même période, 7 inventaires (6/1) ont été inscrits sur fiches sur un choix et un total possible de 8 (6/2). Pour les forgerons, les chiffres sont, dans le même ordre, 9 par rapport à 9 et 9 (9/0); pour les charpentiers et les menuisiers, 3, 3 et 3 (3/0); pour les habitants, 52 (52/0), 56 (56/0) et 346 (346/0). Pour la période 1807-1812, les chiffres, dans le même ordre, sont pour les marchands 16 (14/2) sur 19 (14/5) et 31 (23/8), pour les professions libérales 3 (2/1) sur 5 (2/3) et 5 (2/3), pour les forgerons 9 (9/0) sur 10 (10/0) et 11 (10/1), pour les charpentiers et menuisiers 7 (7/0) sur 7 et 7, pour les habitants 61 (60/1) sur 67 (62/5) et 510 (501/9).<sup>11</sup>

En pratique, comme on le constate ci-haut et dans l'appendice II, nous n'avons pu respecter entièrement le projet d'échantillon. Plusieurs

<sup>9</sup> Pour une étude de ces différents groupes sociaux et des indices de salaire, voir G. Paquet et J.-P. Wallot, «Groupes sociaux», 535-551; «Crise agricole», 233; «La modernisation», section IV. D'autre part, les métiers du bois représentent probablement le plus fort groupe d'artisans dans le Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle, soit entre 25 et 27% du total des artisans à Québec et à Montréal (voir Jean-Pierre Hardy et Thierry Ruddell, *Les apprentis artisans de la ville de Québec, 1660-1815*; P.-H. Audet, *Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal, 1790-1812*, thèse de M.A. (Concordia University, 1975), 47-48; John Hare, «La population de la ville de Québec, 1795-1805», *Histoire sociale* (mai 1974): 23-42.

<sup>10</sup> L'ethnicité est établie d'après la langue dans laquelle l'inventaire est rédigé et d'après le nom du chef de famille: Canadien français, Britannique (Anglais, Écossais, Irlandais), autre (Prussien, Alsacien, etc.).

<sup>11</sup> On peut consulter auprès des auteurs des tableaux plus raffinés par sous-région tout autant que par sous-période et profession.

inventaires ne recèlent que des données incomplètes (estimation des biens domestiques, mais non des marchandises, ou l'inverse; omission des immeubles, dettes et créances; inventaire incomplet, i. e. « remis à plus tard » et non « clos »; estimation de biens meubles en vrac ou absence de prix). D'autres ont été abimés par la moisissure. Il a donc fallu écarter des inventaires qui correspondent par ailleurs à tous les autres critères. En outre, la proportion d'inventaires de Britanniques est extrêmement faible et inutilisable pour fins de comparaison: ils ont recours avant tout à des inventaires de testament et le notaire n'y prise pas les biens. Pour certaines périodes et certaines professions, l'absence ou le petit nombre d'inventaires rend très aléatoires les manipulations statistiques. Les tableaux qui ont servi à l'établissement de l'échantillon comportaient quelques erreurs: soit dans l'identification de la profession par suite d'une première lecture fautive (v.g. « maître-menuisier » au lieu de « maître-meunier ») ou d'une identification trop approximative à partir de l'inventaire qu'a corrigée la consultation des registres paroissiaux; soit dans l'identification du lieu (v.g. « faubourg » St-Laurent au lieu de « paroisse » St-Laurent); soit, enfin, dans l'identification du chef de famille et, par conséquent, de sa profession (v.g. un requérant a pu être identifié à tort comme le mari de la défunte). Ces erreurs ne se limitent évidemment pas aux cinq professions retenues. Nous avons aussi voulu nous restreindre au groupe des 30 à 60 ans, ce qui nous a amenés à éliminer certains actes.<sup>12</sup>

Après le tri des inventaires, il a fallu porter toutes leurs données sur cinq nouvelles feuilles ou fiches d'analyse « brute », réorganisées à la suite du premier sondage de 50 inventaires. La première fiche porte sur l'identification de l'acte et des personnes impliquées (district judiciaire; n° de l'acte dans notre propre étude; date, notaire, n° dans son greffe, nombre de pages; résidence, profession, nom, sexe et âge — informations souvent retracées par la consultation des registres d'État civil — du défunt; requérants, témoins, estimateurs, notaire témoin; signatures ou croix; second mariage ou troisième, etc.). À chacune des informations correspond une case réservée pour le codage que pourrait nécessiter un éventuel recours à l'ordinateur. Un grand nombre de renseignements d'ordre démographique, social et culturel<sup>13</sup> peuvent être tirés déjà de cette seule fiche.

Un second type de fiche sert à l'inscription des renseignements relatifs aux biens meubles. *Tous* les renseignements sont consignés: la situation de l'objet (dans la maison, dans la cour, dans les bâtiments ou ailleurs), leur

---

<sup>12</sup> Il n'est pas possible de traiter de cette question des âges ici. Lorsque l'âge n'est pas mentionné, ce qui est fréquent, il faut recourir aux registres d'état civil ou encore estimer l'âge à partir d'éléments comme le nombre des enfants mineurs, etc.

<sup>13</sup> Par exemple, en étudiant le taux d'analphabétisme des signataires des inventaires (à l'exclusion des notaires et personnages officiels) par période, profession et sous-région; ou encore les livres et objets d'art.

nombre, leur identification (il y en a près de 1,000 différents), leur utilité (v.g. « moulin à poivre », « fer à flasquer » « moule à chandelle »), leur état (usure, etc.), leur substance, la ou les couleurs, les dimensions relatives ou exactes, l'unité de mesure, le prix à l'unité et le prix global<sup>14</sup>. Pour les fins de la présente analyse préliminaire, nous avons regroupé les biens meubles en dix (10) catégories (voir appendice II pour la ventilation en valeur). On ne trouvera ici qu'une énumération illustrative de biens entrant dans chaque catégorie<sup>15</sup>.

1. *Meubles, lingerie et objets personnels*: armoire, buffet, ber, baudet, bancs, bottes, bougrine, couverte, couchette, cadre, courtepoinette, coffre, chapeau, canne, coussin, commode, ciel de lit, cape, collier, châle, drap, déshabillé, dressoir, escabeau, fauteuil, guéridon, gilet, horloge, image, jupe, miroir, montre, matelas, mouchoir, nappe, oreiller, poêle (au moins une quinzaine de sortes, tout comme pour les lits et chaises), panier, pélisse, rideau, robe, rasoir, raquettes, souliers, statue, sofa, serviettes, traversin, tissus, tapis, tabouret, tapisserie, etc.
2. *Ustensiles et objets servant à l'entretien ménager* (« pots & pans »): assiettes et bols divers, baril, boîtes (à multiples usages), baratte, béquille, baquet, barrique, coquemar, crémaillère, chandelier, chaudron, carafe, casserole, cuvette, champelure, écumoir, fanal, fer à repasser, gobelet, lèche-frite, lampe, lanterne, mesures (jeu de-) moulins à poivre et à café, mouchette, moutardier, pince, pelle, poêle à frire, poissonnière, réchaud, sceau, soupière, salière, trépied, terrine, tinette, ustensiles, verres, etc.
3. *Autres*: ardoise, cire à cacheter, encre, corne à fusil, chassis, cahier, crochet, canon de fusil, fusil, livres, microscope, machine à électricité, poudre à fusil, plaque de couche, sabre, violon, etc.
4. *Outils et instruments de travail*: boutoir, brouette, bec d'âne, bigorne, bêche, cisailles, charrue, ciseaux, cloutière, compas, carde, dévidoir, enclume, établi, équerre, égoïne,

<sup>14</sup> Certains objets sont accompagnés d'autres objets (v.g. « un poêle et son tuyau », « une table et ses pliants », « un harnais avec tous ses ferrements »); d'autres sont estimés ensemble (v.g. « une marmite, trois assiettes, deux terrines, le tout 2#10s »); certains ne sont pas estimés; des inventaires énumèrent jusqu'aux titres dans la bibliothèque du défunt, alors que d'autres mentionnent simplement « livre(s) »; certains mots sont illisibles, mais on parvient à déterminer la catégorie à laquelle l'objet appartient (v.g. certains tissus).

<sup>15</sup> L. Dechêne propose 4 catégories (biens de consommation durables et périssables, biens de production durables et périssables), chacune comportant de 20 à 30 subdivisions (*Habitants et marchands*, 380).

fourche, faucille, fers de varlope et de bouvet, gratte, godendard, gouge, lime, marteau, meule, masse, métier, ourdissoir, pioche, perçoir, pince, pied-de-roi, pinceau, râpe, rouet, rabot, scie, soc, soufflet de forge, serpe, serre, travail, tenailles, troussequin, villebrequin, etc.

5. *Moyens de transport*: calèche, carriole, canot, berline, traîne, traîneau, etc.
6. *Accessoires de travail et/ou de transport*: attelages, balance et ses poids, bacul, collier, chaînes de fer, courroies, coin de fer, chevilles, enfarges, fers à cheval, fléaux, ferures, harnais, lisses de traîne, rouelles, roues, sellettes, selle, traits, voile de bateau, etc.
7. *Bestiaux*: agneau, bœuf, brebis, bélier, cheval, cochon, cochon de lait, chèvre, génisse, jument, mouton, norriturau, poulain, pouliche, taureau, taure, truie, veau, vache, etc.
8. *Volailles*: coq, canne, canard, dinde, oie, jars, poule, poulet, pigeon, paon, etc.
9. *Inventaires ou stocks*: produits du métier en question, matière première entrant dans la fabrication, objets nécessaires à la production ou au commerce (v.g. blé de semence chez le cultivateur, le charbon chez un forgeron).
10. *Inventaire* (autres): stocks de biens de consommation (v.g. provisions, chaux, peinture, vin, tabac, chandelle, savon, etc.).

Au niveau de la répartition concrète de chaque objet, une foule de problèmes surgissent et il faut souvent les résoudre par un choix arbitraire. Ainsi, chez les habitants, il est très difficile de départager les biens appartenant aux catégories 9 et 10. Le blé de l'habitant sert évidemment à la consommation de sa famille mais aussi aux semailles et à la vente ou à l'échange. Des inventaires spécifient même que ne sont pas recensés et évalués les grains requis pour nourrir la famille jusqu'à la prochaine récolte; d'autres en tiennent compte explicitement; d'autres enfin n'y font pas allusion. Même problème pour la laine, le beurre, la graisse, la toile du pays, la plume et le duvet. Dans le cas des forgerons, les outils ont été généralement versés dans la catégorie 4, sauf lorsqu'il était clair qu'il s'agissait de stocks d'objets fabriqués (probablement) par le forgeron et destinés à la vente<sup>16</sup>. Des difficultés semblables se posent dans le cas des menuisiers. Le «rasoir» du chirurgien appartient-il à la catégorie 1 ou à la catégorie 4? Et les tables de l'aubergiste? Ces quelques exemples suffisent pour illustrer la complexité de la tâche et le danger d'une consécration par des chiffres apparemment précis de données plus ou moins floues. Dans certains cas, les catégories

<sup>16</sup> Pour les difficultés que posent l'identification et le classement des outils, voir J. Bernier *Quelques boutiques de menuisiers et charpentiers*, section III.

collent très bien à la réalité. Dans d'autres, il faut plutôt analyser les catégories par groupes : 1-2-3-, 4-5-6-, 7-8-, 9-10.

Une troisième feuille détaille les immeubles. Dans le cas des terres, lopins de terre ou emplacements, l'idéal serait d'en déterminer les dimensions, la localisation, les limites, l'état ou l'aménagement (en bois debout, défrichées, clôtures, fossés, labours, parfois estimés) et la valeur. Dans le cas des maisons, il faut connaître les dimensions, la construction (v.g. « en pierres »), l'état (« vieille »), la valeur ; dans le cas des bâtiments, leur nature, les dimensions, l'état et la valeur. Or, les informations concernant les immeubles varient considérablement d'un inventaire à l'autre. Très peu d'entre eux nous informent sur la valeur des bâtiments et des terres. Certains indiquent seulement « avec des bâtiments dessus construits » sans préciser leur nature, leurs dimensions, leur construction, leur état et leur valeur. D'autres, au contraire, énumèrent jusqu'aux derniers travaux d'aménagement (clôtures, fossés, guérets, ensemencement) et en spécifient les coûts. Nous n'avons pu utiliser la méthode d'estimation de L. Dechêne<sup>17</sup>. Pour connaître la valeur assez exacte des immeubles, il faudrait retracer un contrat de vente fait dans les six mois suivant l'inventaire, ou encore comparer avec des évaluations de terres de même nature, dans la même région et vers la même date. Dans le présent article, l'appendice II ne présente qu'un calcul minimal des étendues de terre notées dans les inventaires. Le « bilan » des fortunes mobilières, qu'on peut construire à même les autres données de l'appendice II, ne représente donc en fait qu'une portion seulement, et souvent la plus faible, de la richesse et des possessions des individus et des groupes étudiés.

Un quatrième type de fiche sert à noter les espèces, l'argenterie et l'or en valeur. Enfin, une cinquième fiche permet d'inscrire les dettes et créances (en valeur), ainsi que divers titres et documents. Les notaires utilisent généralement la livre française de 20 sols comme unité comptable, quoique certains inventaires comprennent des estimés ou des espèces en livres anglaises sterling ou cours d'Halifax, en piastres, en guinées, etc. Souvent, on additionne l'argenterie et les objets en or avec les espèces en les estimant au poids et à la valeur réelle de ces métaux précieux. Dans l'inventaire même, on inventorie l'argenterie tantôt dans les biens meubles, tantôt avec les espèces. Les créances constituent une section importante

---

<sup>17</sup> L. Dechêne a appliqué à toutes les terres un prix standard, soit 50# par arpent de labour, prix du marché vers 1675, « et une échelle de prix correspondant à chaque type de construction » (*Habitants et marchands*, 380). La région couverte par notre échantillon est trop vaste et les prix varient d'une paroisse à l'autre selon la qualité du sol, la proximité du marché montréalais ou des voies de communication avec ce marché, etc. En outre, on peut présumer que le prix des terres s'accroît durant la période dans les régions peuplées, ainsi qu'en témoignent plusieurs indices dont une hausse d'environ 20-25% des cens et rentes entre 1786 et 1815 dans plusieurs seigneuries non ecclésiastiques.

chez les marchands et artisans. En ce qui a trait aux dettes, il faut distinguer celles qui sont dues aux particuliers, aux membres des professions libérales, au seigneur (cens et rentes, lods et ventes) et au clergé (dîmes, messes, funérailles). Les informations contenues dans les titres et enseignements sont capitales pour compléter les inventaires par d'autres actes. Les documents les plus fréquents qui y sont énumérés sont les contrats de mariage, les titres de propriété, les procès-verbaux d'arperitage et les inventaires antérieurs.

## APPENDICE II

### INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL 1792-1796/1807-1812

Le présent appendice, essentiellement un long tableau (voir pages 216-221), récapitule, par région et par profession, le contenu en valeur ou en quantité de chaque inventaire après décès pour les deux sous-périodes 1792-1796 et 1807-1812. Ce matériau semi-brut illustre la richesse des inventaires et les difficultés d'analyse. Il permet aussi une multitude de comparaisons, d'analyses et d'hypothèses pour des recherches ultérieures. L'omission des totaux et des moyennes pour chaque groupe d'informations est volontaire: il fallait tenir compte des contraintes d'espace; pour certaines professions et sous-régions, ces statistiques donneraient une fausse impression de précision: nous avons utilisé les moyennes et les totaux les plus pertinents dans le corps de l'article; enfin, chacun peut reconstruire les sous-totaux, totaux et moyennes qui l'intéressent.

*Unité monétaire*: la livre française de 20 sols. Les chiffres ont été arrondis à la livre.

*10 catégories de «biens meubles»*: pour leur contenu, voir l'appendice I.

*Argent, argenterie et or*: les estimations sont faites selon la valeur réelle de ces métaux précieux.

*Créances/dettes*: bilan positif ou négatif de la comparaison des dettes actives et passives.

*Terres*: terres et lopins de terres en arpents; le chiffre entre parenthèses ( ) indique le nombre d'emplacements en ville ou au village en sus des arpents de terre; le + signifie que la superficie des terres dépasse le total mentionné dans la colonne dans une proportion impossible à

déterminer à partir de l'inventaire (v.g. «une terre», «une île»); le † est utilisé lorsque le nombre d'arpents supplémentaires est très considérable (v.g. un bloc de lots dans les cantons, «un fief», la moitié d'une seigneurie); le x précise qu'une partie ou la totalité des terres sont situées dans les cantons du Bas et du Haut-Canada.

*Maisons et bâtiments*: le chiffre indique le nombre de maisons; *b*, qu'il y a au moins 1 bâtiment; *bs*, qu'il y en a plusieurs; le ? signifie que le contexte laisse supposer l'existence d'une maison, mais l'inventaire ne contient pas de mention explicite.

*INC*: l'inventaire ne fournit aucune indication sur l'étendue de la ou des terres, ou ne précise pas l'existence d'une maison, mais le contexte n'est pas clair (v.g. on y décrit les objets en fonction de leur localisation dans la maison et sur la terre).

*NIL*: il est clair que le défunt ne possède ni terre ni maison.

*Source*: les greffes des 48 notaires mentionnés dans l'appendice I.

Le numéro de la première colonne renvoie aux personnes suivantes:

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. CAMPION, Étienne         | 28. LECOURE, J.-B.         |
| 2. DUFOUR, Louis            | 29. MALLETT, Joseph        |
| 3. TARDIF, François         | 30. ROY, François          |
| 4. CAMPION, Alexis          | 31. ROUSSEL, Jacques       |
| 5. DEZERY, Amable           | 32. TOUCHET, Pierre        |
| 6. BENOÎT, Claude           | 33. LANGLOIS, François-A.  |
| 7. PENTZ, Joseph            | 34. RANGER, Augustin       |
| 8. MEZIÈRES, Pierre         | 35. BLOT, Étienne          |
| 9. LECOMTE, Joseph          | 36. VALIQUET, Augustin     |
| 10. BOURBONNIÈRE, Nicolas   | 37. D'AOUST, Louis         |
| 11. GUAY, Charles           | 38. CHORETTE, Jacques-A.   |
| 12. DESSENT, Jean-Louis     | 39. FORGUE, Augustin       |
| 13. BRAZEAU, Étienne        | 40. DESAUTELS, François    |
| 14. MIGNE-LAGASSE, Maurice  | 41. BRIEN, Joseph          |
| 15. ST-DENIS, Zacharie      | 42. BRICAULT-L., Pierre    |
| 16. MARTIN, Raymond         | 43. CASSE-LACASSE, Antoine |
| 17. MISSAYE-LAPLAINE, J.-B. | 44. PAPINEAU, Pierre       |
| 18. MONET, Joseph           | 45. GOURE, Pierre          |
| 19. RODIE-ST-MARTIN, J.-B.  | 46. McNAUGHTON, John       |
| 20. TRESTLER, J.-Joseph     | 47. FLAAK, Hermanus        |
| 21. LEROUX-DESNEVAL, G.     | 48. PERRIN, Dominique      |
| 22. SOUPRAS, Louis-Joseph   | 49. DESRIVIERES-B., E.I.   |
| 23. VALADE, François        | 50. BRUNET, Pierre         |
| 24. MAJOR, Michel           | 51. MASSUE, Gaspard        |
| 25. SABOURIN, Paul          | 52. LAPPARE, Élie          |
| 26. QUENEL, J.-B.           | 53. LALANNE, Pierre        |
| 27. VERONEAU, François      | 54. RACICOT, François      |

- |      |                         |      |                          |
|------|-------------------------|------|--------------------------|
| 55.  | GRISE, Jean-B.          | 101. | LEDUC, Charles           |
| 56.  | DEROME-D., Michel       | 102. | DURAND, Honoré           |
| 57.  | PAQUET, Étienne         | 103. | CHARTRAND, Augustin      |
| 58.  | GILBERT, Antoine        | 104. | HURTEBISE, Louis         |
| 59.  | RACINE, Urbain          | 105. | GAUTHIER, François       |
| 60.  | LECLERC, Pierre         | 106. | HUBERT, Jean-Baptiste    |
| 61.  | BARBEAU, Pierre         | 107. | POIRIER, François        |
| 62.  | BENOIS, Pierre          | 108. | GOUJON, Jean-Baptiste    |
| 63.  | MONPLAISIR, J.-B.       | 109. | FORRETIER, Jean-Marie    |
| 64.  | GAMACHE, Raphaël        | 110. | ROBERTSON, Walter        |
| 65.  | POISSAN, Joseph         | 111. | GAGNIER, François        |
| 66.  | STEBENNE, Joseph        | 112. | LEHNE, Ch.-Frédéric      |
| 67.  | LOISELLE, Joseph        | 113. | McKAY, John              |
| 68.  | FAUBERT, Jean-Louis     | 114. | THIBAUDIÈRE, Louis Denys |
| 69.  | MAHEU, Michel           | 115. | COLERET, Joseph          |
| 70.  | COMPAIN, Louis          | 116. | LAGARDE, François        |
| 71.  | GOYET, Louis            | 117. | ROBILLARD, Pierre        |
| 72.  | FORGUE, Charles         | 118. | BLONDIN, Guillaume       |
| 73.  | PEPIN, Jacques          | 119. | CORBEIL, Joseph          |
| 74.  | FONTAINE-B., Augustin   | 120. | DUBOIS, Philippe         |
| 75.  | GENDRON, Hyacinthe      | 121. | TESSIER, Michel          |
| 76.  | DUFAUX, Antoine         | 122. | CORBEIL, Amable          |
| 77.  | PROVOST, Joseph         | 123. | LACASSE, François        |
| 78.  | PROVOST, Pierre         | 124. | BLOT, Jean-Baptiste      |
| 79.  | SENECAL, J.-B.          | 125. | BINET, Joseph            |
| 80.  | MARTEL, François        | 126. | PASQUIN, Jean-Baptiste   |
| 81.  | GINGRAS, François       | 127. | DAGENAY, Joseph          |
| 82.  | BOUGRET-D., J.-Amable   | 128. | DAGENAIS, François       |
| 83.  | LAMOUREUX, Pierre       | 129. | LONGPRÉ, François        |
| 84.  | LEMOINE-G., Ignace      | 130. | MOINEAU, Joseph          |
| 85.  | NAU, René               | 131. | BISSONNETTE, Amable      |
| 86.  | GIASSON, Jacques        | 132. | FILION, Joseph           |
| 87.  | ROBERTSON, Patrick      | 133. | CHABOT, Michel           |
| 88.  | GIROUX, Charles         | 134. | HENRICHON, J.-B.         |
| 89.  | PLESSIS, Louis-Raymond  | 135. | BEAULIEU, Pierre         |
| 90.  | MICHON, François        | 136. | DUBREUILLE, Pierre       |
| 91.  | FOURNIER, Michel        | 137. | MEILLEUR, Jean           |
| 92.  | BILLON, Barthélémy      | 138. | POIRIER-D., Toussaint    |
| 93.  | BLAKE, Charles          | 139. | CYRE, Jean-Louis         |
| 94.  | DEZERY, Pierre-Amable   | 140. | LANTIER, Pierre          |
| 95.  | CAMAN, Joseph           | 141. | POIRIER-L., Antoine      |
| 96.  | BOUVET, François        | 142. | JOANNET, Noël            |
| 97.  | FOURNEL, Augustin       | 143. | VIENT, Pierre            |
| 98.  | BOYER-Q., François      | 144. | CHEVREFILS, I.-Gabriel   |
| 99.  | CHAPUT, Louis           | 145. | GAUTHIER, Joseph         |
| 100. | LEDUC, Jacques-Philippe | 146. | MATTE, Pierre            |

- |                          |                                     |
|--------------------------|-------------------------------------|
| 147. POULIN, Jean-Didas  | 165. BROSSEAU, Louis                |
| 148. FRANCHERE, Gabriel  | 166. LUSSIER, Pierre                |
| 149. DEMERS, Louis       | 167. BOURDON, François              |
| 150. PROVOST, Louis      | 168. HUBERT-H., Pierre              |
| 151. TRUELLE, Jacques    | 169. REMILLARD, Louis               |
| 152. PETIT, Charles      | 170. PIGEON, Joseph                 |
| 153. PAQUET, Étienne     | 171. HÉBERT, Ignace                 |
| 154. ROBERT, Joseph      | 172. BERTHIAUME, Joseph             |
| 155. RACINE, Pierre      | 173. COUTU, Joseph                  |
| 156. AMIOT, François     | 174. LAPERCHE-SABOURIN,<br>François |
| 157. BRICAUT, J.-B.      | 175. GAGNER, Jacques-A.             |
| 158. McCUTCHEON, John    | 176. GERVAIS, J.-B.                 |
| 159. THUOT, Michel       | 177. MAHEU, Michel                  |
| 160. LAREAU, Joseph      | 178. RACICOT, Antoine               |
| 161. DUBUQUE, C.-Paschal | 179. SAUNIER, Charles               |
| 162. STE-MARIE, André    | 180. VINCENT, Joseph                |
| 163. POUPARD-L., Nicolas | 181. RACICOT, Pierre                |
| 164. DENAUT, E.-Jérémie  |                                     |

\*       \*

      \*

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

a. 1792-1796

| 216 |

n°	BIENS MEUBLES										ARGENT (en es- pèces)	ARGEN- TERIE	OR (ob- jets)	CREANCES & DETTES	IMMEUBLES	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10					terres	maisons & bâti- ments
<u>M O N T R E A L</u>																
<u>MARCHANDS</u>																
1.	3065	318	192	78	202	324	348	-	513	81	-	4214	1344	+ 121 884	(3) 12	5 bs
2.	1651	358	39	145	-	57	-	-	155	102	829	819	-	+ 1 841	(1)	1 b
3.	1888	319	38	185	196	283	390	5	273	44	172	121	12	+ 3 515	(5) 40	6 bs
4.	304	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	175	-	+ 12 393	(3) 480	1 b
5.	1369	840	11	48	-	138	72	-	5137	20	16 363	1282	-	+ 1 548	(1)	1 bs
6.	1533	120	3	43	-	55	-	-	5889	47	-	255	-	+ 5 379	(1)	1
<u>PROFESSIONS LIBERALES</u>																
7.	31	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 10	nil	nil
8.	783	138	252	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	nil	nil
<u>FORGERONS</u>																
9.	52	40	-	129	-	2	-	-	-	3	-	-	-	- 619	(1)	1 b
10.	102	7	-	80	18	60	48	-	-	-	-	-	-	- 131	nil	nil
11.	107	47	3	295	-	3	-	-	-	10	-	-	-	- 76	(1)	1
<u>MENUISIERS</u>																
12.	150	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 581	(1)	1 b
13.	355	126	13	302	77	144	850	64	735	-	180	-	-	+ 710	(4) 127½+	2 bs
<u>HABITANTS</u>																
14.	82	30	-	64	24	30	452	-	52	-	-	-	-	- 623		1 bs
15.	53	25	-	6	2	26	307	-	-	-	-	-	-	- 636	(1) 20	1
16.	197	59	24	99	126	130	900	12	272	-	355	-	-	+ 296	172½	1 bs
17.	188	46	-	68	3	24	907	4	231	-	-	-	-	- 3 052	135	2 bs
18.	503	182	-	77	129	65	1207	9	183	354	-	14	-	+ 582	32	1 bs
19.	127	102	3	113	15	26	306	8	8	13	-	-	-	- 717	nil	nil

R I V E N O R D

MARCHANDS

20.	603	281	24	560	188	226	1140	-	38 564	276	180	168	-	- 19 935	(1) 120	2 bs
21.	2354	846	153	158	54	584	1604	10	7 877	160	12 152	996	-	+ 37 424	(2) 150 <sup>+</sup>	2 bs

PROFESSIONS LIBERALES

22.	279	113	93	29	78	51	94	-	-	-	-	81	-	- 7 055	(3)	1 b
-----	-----	-----	----	----	----	----	----	---	---	---	---	----	---	---------	-----	-----

FORGERONS

23.	70	12	-	150	-	-	96	-	-	-	-	-	-	- 462	(1)	1 bs
24.	217	31	4	137	302	49	200	-	24	12	-	-	-	- 2 114	(1)	1 bs
25.	307	130	26	318	83	160	699	-	969	25	-	277	-	- 1 359	172	1 bs

MENUISIER: NIL

HABITANTS

26.	58	10	-	2	-	5	102	-	-	-	36	-	-	- 546	nil	nil
27.	74	57	15	63	42	17	641	-	199	39	47	-	-	- 154	172 <sup>1/2</sup>	2 b
28.	295	49	18	35	2	90	1163	11	214	80	-	-	-	- 60	111	1 bs
29.	76	74	5	96	6	70	940	36	379	-	-	-	-	- 383	90	1 bs
30.	207	116	21	132	41	117	2161	-	18	-	246	-	-	- 1140	160 <sup>+</sup>	1 bs
31.	146	63	16	35	-	28	699	50	48	-	-	-	-	- 2017	75	1 bs
32.	158	44	3	86	106	-	897	10	-	-	300	-	-	- 39	100	1?
33.	21	2	-	6	54	20	116	-	-	-	-	-	-	- 655	60	1
34.	236	72	-	52	15	22	580	28	72	3	29	-	-	- 68	60	1 b
35.	244	38	3	50	3	15	248	3	170	20	-	6	-	- 271	45	1 bs
36.	82	49	-	51	24	17	737	12	387	27	25	-	-	- 170	180	1 bs
37.	98	46	-	45	57	51	755	-	262	23	98	-	-	+ 13	160	1 bs
38.	147	76	4	59	36	33	829	6	2578	49	-	-	-	- 1046	63	1 b
39.	70	45	1	69	13	43	686	-	866	29	22	-	-	- 593	97 <sup>1/2</sup>	1 bs
40.	152	28	-	24	135	60	514	2	150	-	-	-	-	- 2209	240	1 bs
41.	293	45	62	86	103	102	535	-	1385	94	152	-	-	- 275	75	1 bs
42.	237	104	8	36	60	62	447	13	205	2	-	4	-	- 875	345	1 bs
43.	91	60	-	59	24	13	261	16	71	-	-	-	-	- 793	71	2 bs
44.	168	76	18	145	82	105	1192	-	158	12	109	-	-	- 697	120	2 bs
45.	323	30	8	61	78	6	644	15	51	98	78	-	-	- 255	160	1 bs

R I V E S U D

MARCHANDS

46.	72	18	-	34	-	11	-	-	925	-	112	-	-	+ 1971	448	nil
47.	549	164	15	19	159	117	258	-	65	36	96	99	-	+ 360	(2)	1 bs
48.	248	109	5	4	-	9	48	-	-	35	-	-	-	+ 2685	(1)	1 bs
49.	1148	384	11	79	248	528	662	-	9643	28	494	933	180	+ 21 259	(2)	2 bs
50.	1054	307	13	298	325	299	2269	12	2778	462	195	231	-	+ 102 566	1085 <sup>+</sup>	5 bs
51.	1400	347	338	489	144	616	1706	22	4931	-	887	INC	100	- 101 924	150 <sup>+</sup>	3 bs

[ 217 ]

PROFESSIONS LIBERALES

52.	251	27	-	125	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+ 8606	nil	nil
53.	163	72	2	8	-	-	66	-	-	-	-	-	-	- 403	nil	nil
54.	205	92	29	8	-	5	36	-	-	2	5	-	-	- 220	(2)	1 b
55.	838	201	104	192	390	327	3411	37	7287	120	1157	546	-	- 12 962	(1)	345 3 bs

FORGERONS

56.	264	143	38	331	80	55	270	-	109	3	-	-	-	+ 301	(1)	1 bs
57.	83	40	-	256	21	90	152	-	94	-	393	-	-	+ 338	(1)	1
58.	231	55	18	282	45	25	228	-	144	-	30	-	-	+ 136		222 † 1 b

MENUISIER

59.	201	48	3	55	20	23	-	-	5	-	26	-	-	+ 128	(1)	1 b
-----	-----	----	---	----	----	----	---	---	---	---	----	---	---	-------	-----	-----

HABITANTS

60.	286	75	-	135	30	67	455	2	34	-	36	-	-	- 671	192½	2 bs
61.	34	24	1	39	12	12	187	-	363	-	-	-	-	- 471	60	1 bs
62.	185	58	12	48	38	137	215	17	335	-	-	-	-	- 552	90	1 bs
63.	204	50	5	216	53	29	643	8	17	42	77	-	-	+ 558	(1)	157 1 bs
64.	101	86	-	55	-	100	584	-	255	-	-	-	-	-	167	2 bs
65.	145	46	1	52	17	24	800	5	2	-	115	-	-	- 320	201	1 b
66.	144	58	14	73	12	40	84	4	58	-	-	-	-	- 560	80	1 bs
67.	175	39	1	55	30	39	214	9	1202	-	-	-	-	- 1936	90	1 bs
68.	371	67	-	79	24	22	639	4	36	-	-	-	-	- 172	126	1 bs
69.	78	49	3	37	16	62	226	3	156	-	-	-	-	- 543	60+	1 bs
70.	151	57	-	103	16	82	772	22	9	-	-	-	-	- 30	60	1 bs
71.	42	25	-	70	10	23	419	-	130	-	-	-	-	- 13	INC	INC
72.	20	45	-	93	11	3	756	30	24	-	-	-	-	- 283	45	1
73.	209	104	-	99	8	21	156	10	-	-	34	-	-	- 4320	120	1 bs
74.	229	31	-	43	19	23	272	6	141	1	-	-	2	- 91	135	1 bs
75.	78	31	5	136	17	11	98	3	8	20	-	-	-	- 460	(1)	27 † 1 bs
76.	292	111	-	141	92	20	1095	-	1400	5	-	-	-	+ 17	172½	1 bs
77.	275	73	3	83	74	24	478	8	408	25	-	-	-	- 1781	144	1 bs
78.	107	48	-	55	23	24	378	4	1622	-	56	-	-	+ 264	138	1 bs
79.	111	60	10	42	31	55	657	-	19	-	-	-	-	- 231	75	b
80.	193	70	1	61	45	112	490	11	696	13	-	INC	-	- 158	171 †	2 bs
81.	261	63	2	112	15	36	516	-	200	38	2	-	-	- 86	90	1 bs
82.	645	174	28	146	22	73	2188	33	81	-	297	72	-	+ 236	464	2 bs
83.	165	26	3	35	11	12	463	3	490	12	-	-	-	- 258	153	2 bs
84.	16	38	1	61	5	34	255	5	1	1	-	-	-	- 342	75	1 bs
85.	55	36	3	21	12	15	294	3	8	7	-	-	-	- 229	120	1 bs

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

b. 1807-1812

N°	BIENS MEUBLES										ARGENT (en es- pèces)	ARGEN- TERIE	OR (ob- jets)	CREANCES & DETTES	IMMEUBLES	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10					terres	maisons & bâti- ments
<u>M O N T R É A L</u>																
<u>MARCHANDS</u>																
86.	2310	445	6	66	144	18	120	-	102	13	1108	588	INC	-	NIL	NIL
87.	11858	19160	6081	1716	114	13626	264	-	27237	12	12622	987	420	+ 373 922	(1) 4854 <sup>+</sup> *	5 bs
88.	892	178	19	62	-	131	60	-	3505	-	625	180	-	- 1 084	(3)	1 bs
89.	1414	166	-	145	546	828	578	-	14288	136	14294	257	-	+ 5 730	(1)	1 bs
90.	183	83	2	2	-	-	-	-	2949	-	-	-	-	- 433	(1)	1
91.	2420	145	31	32	6	26	-	-	90029	27	515	84	-	+ 394 007	(2)	2½ 1 b
92.	89431	27871	157	211	-	185	60	-	329362	203	2356	122	-	- 54 736	(5)	5 bs
<u>PROFESSIONS LIBERALES</u>																
93.	3198	576	120	36	204	122	324	-	-	24	-	1663	-	+ 85 735	(4) 3000 <sup>+</sup> *	1 ?
94.	889	157	-	204	120	67	546	-	-	48	42	267	-	- 15 856	(1) 70 <sup>+</sup>	2 bs
<u>FORGERONS</u>																
95.	1023	76	-	131	-	23	120	-	361	-	150	195	-	- 461	(1)	1 b
96.	148	10	-	-	-	-	-	-	59	-	54	-	-	- 689	(1)	1 bs
<u>MENUISIERS</u>																
97.	241	152	2	88	3	22	42	-	199	-	54	-	-	-	(1)	1 b
98.	160	38	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 517	(1)	1 b
99.	241	27	1	36	-	3	-	-	20	-	-	-	-	- 422	NIL	NIL
<u>HABITANTS</u>																
100.	504	95	18	79	88	189	882	6	1155	162	589	-	-	+ 454	166	1 b
101.	253	22	9	95	12	134	186	-	-	6	-	-	-	-	63	INC b
102.	414	156	10	224	234	191	1387	30	274	15	-	12	8	- 762	150	1 bs
103.	74	10	-	6	-	8	162	-	-	-	-	-	-	- 1 687	55½	1 b
104.	239	104	-	85	15	130	1127	15	344	-	-	-	-	- 5 326	222	1 bs
105.	171	40	-	96	18	62	1245	24	202	-	-	-	-	- 3 115	120	2 bs
106.	312	21	14	119	21	74	749	18	-	-	-	-	-	- 1 513	(1) 120 <sup>+</sup>	3 b
107.	77	63	-	18	15	23	252	-	28	-	-	-	-	- 36	(1) INC	1 b
108.	378	84	58	237	60	313	1106	19	37	-	-	-	-	- 579	69	1 b

[ 219 ]

R I V E N O R D

MARCHANDS

109.	296	56	-	39	7	150	270	-	4222	-	3159	18	-	+ 846	(3)	2	bs
110.	1542	279	-	588	462	3764	1831	-	20251	183	7	-	-	+ 9 217	580 <sup>+</sup>	3	bs
111.	727	174	-	49	6	119	120	-	834	28	-	-	-	- 1 028	NIL	NIL	
112.	1480	282	638	9	-	149	48	-	16723	52	476	332	15	+ 1 893	(12)	3	bs
113.	1025	408	87	23	141	164	258	13	18243	215	3495	19	-	- 32 420	400x	1	?
114.	2124	364	-	183	330	129	902	-	815	-	-	516	-	- 18 968	255	3	bs

PROFESSIONS LIBERALES NIL

FORGERONS

115.	49	27	-	183	35	74	256	8	39	10	18	-	-	- 235	25	1	bs
116.	546	92	18	1469	282	119	1374	41	412	83	78	-	-	+ 890	(2) 83½	2	bs
117.	278	43	9	99	-	-	72	-	114	2	-	-	-	-	(1) 120	1	

MENUISIERS

118.	94	14	1	63	15	3	95	-	31	3	-	-	-	- 457	(1) 7	1	bs
119.	342	61	1	316	51	50	320	-	125	-	55	-	-	- 379	(1)	1	bs
120.	69	37	-	1	-	-	-	-	5	-	-	-	-	- 54	(2)	1	b

HABITANTS

121.	131	40	-	29	24	39	432	5	169	-	-	-	-	- 252	(1) 81 1/3	2	bs
122.	159	58	8	221	89	76	864	14	554	55	72	-	-	- 1 245	80	2	bs
123.	405	59	-	199	33	140	1740	30	1271	120	130	-	-	+ 79	150	1	bs
124.	463	124	13	174	408	108	1580	41	1046	32	389	-	-	+ 231	140	1	bs
125.	727	180	4	226	73	199	1615	14	1215	68	1635	48	-	+ 1 368	184	1	bs
126.	410	102	15	115	47	79	1001	6	814	35	287	-	5	+ 1 240	71½	1	bs
127.	422	63	18	234	12	215	1878	33	1395	32	84	-	-	- 1 447	110	1	bs
128.	165	103	9	200	30	96	909	42	803	-	-	-	-	- 1 010	INC	INC	
129.	451	125	-	332	336	254	1834	42	618	36	-	-	-	- 6 510	161	1	b
130.	39	15	-	22	28	18	440	9	297	41	-	-	-	+ 11	88	1	bs
131.	26	4	1	34	16	35	429	2	161	-	-	-	-	- 78	60	1	bs
132.	67	41	-	18	5	14	357	6	2	4	-	-	-	-	144	1	bs
133.	265	67	4	120	23	88	735	9	272	-	3	18	-	- 282	143	1	bs
134.	35	52	6	25	14	84	234	-	-	-	24	-	-	+ 204	NIL	NIL	
135.	555	152	2	220	56	372	1406	38	930	47	-	-	-	- 226	75	1	bs
136.	1388	195	25	133	528	139	1678	68	63	54	1431	10	-	+ 322	75 <sup>+</sup>	3	bs
137.	226	39	34	52	7	34	296	21	1	-	-	-	-	- 3 127	145	2	bs
138.	119	32	1	15	12	23	397	7	622	9	-	18	-	- 213	120	1	bs
139.	37	53	10	43	19	38	373	18	202	1	-	-	-	- 979	120	1	bs
140.	22	6	-	6	-	-	36	-	21	1	-	-	-	+ 5 861	INC	INC	
141.	228	38	6	63	5	60	473	1	306	-	-	-	-	- 1 253	110	1	bs
142.	674	235	19	356	91	172	1953	12	3628	-	2146	-	-	+ 998	14	1	bs

1 220 1

R I V E S U D

MARCHANDS

143.	439	22	4	15	43	49	558	4	385	4	226	12	-	- 4 437	418 <sup>+</sup>	5	bs
144.	1236	193	8	112	35	167	1544	9	1412	73	2765	390	-	+ 34 256	220	3	bs
145.	456	65	5	5	101	196	327	1	763	11	137	1	-	- 2 377	(2)	1	
146.	2443	473	-	2460	690	468	3456	59	7051	171	-	128	-	+ 3 307	(2) 551 <sup>+</sup>	2	bs
147.	530	182	-	182	400	207	432	-	11943	9	-	-	-	- 14 668	(2) INC	1	b
148.	1308	208	3	79	240	72	246	-	3210	240	-	288	-	+ 24 622	(2) 40	5	bs

PROFESSIONS LIBERALES

149.	431	382	25	120	512	306	927	6	434	310	30	221	-	+ 8 257	72 $\frac{1}{2}$	2	bs
------	-----	-----	----	-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	----	-----	---	---------	------------------	---	----

FOURGERONS

150.	90	6	-	9	2	-	-	-	51	-	11	-	-	- 401	(1)	1	b
151.	317	119	18	199	33	61	420	6	75	-	-	54	-	- 8 202	(2) 143 $\frac{1}{2}$	2	bs
152.	281	36	6	116	24	91	222	-	719	27	119	-	-	+ 304	(1) 53	2	bs
153.	103	35	-	259	18	13	69	-	9	-	152	-	-	- 514	30	1	

MFNUISIER

154.	81	33	9	46	8	48	226	-	30	2	-	-	-	- 2,940	INC	2	bs
------	----	----	---	----	---	----	-----	---	----	---	---	---	---	---------	-----	---	----

HABITANTS

155.	98	28	4	65	8	226	164	3	748	11	-	-	-	- 2 524	150 <sup>+</sup>	2	bs
156.	81	13	4	18	30	10	186	1	66	1	-	-	5	- 4 142	56 <sup>+</sup>	1	bs
157.	155	26	8	103	54	87	229	12	130	14	5	-	-	- 1 029	90	1	bs
158.	1230	1234	88	115	249	120	2155	48	1940	148	715	48	18	- 54	220 <sup>+</sup> *	1	bs
159.	364	147	9	203	28	118	1100	15	1367	28	174	4	8	+ 458	279	1	bs
160.	484	73	-	103	20	131	1239	60	1039	1	-	-	-	- 290	INC	1	bs
161.	211	65	14	145	158	111	1146	30	1609	-	-	-	-	- 157	90	1	bs
162.	615	202	14	117	152	181	2554	101	422	5	258	-	-	- 98	208	1	bs
163.	110	29	-	-	2	6	-	-	2	-	-	-	-	- 177	NIL	NIL	
164.	361	209	1	164	36	60	635	-	232	-	36	-	-	- 236	(1) 127	2	bs
165.	893	134	-	354	305	161	2584	58	1041	-	92	-	-	- 12 977	265 <sup>+</sup>	3	bs
166.	221	39	2	43	56	38	290	3	271	7	91	-	2	+ 1 151	180	1	bs
167.	478	96	20	130	36	102	920	12	72	104	153	-	-	- 659	160	1	bs
168.	533	55	10	166	10	87	1137	10	343	26	204	-	-	- 3 042	124 <sup>+</sup>	3	bs
169.	622	124	11	252	288	213	1489	16	491	82	1998	-	-	- 314	180 <sup>+</sup>	1	bs
170.	285	55	4	125	87	59	682	21	1344	38	307	-	-	- 343	315 <sup>+</sup>	3	bs
171.	125	33	3	41	6	29	272	2	256	-	18	-	-	- 294	104	1	bs
172.	83	35	-	78	51	23	300	1	20	1	12	-	-	- 90	90	1	bs
173.	62	41	-	7	16	20	108	-	-	-	-	-	-	- 250	60	1	bs
174.	454	113	4	171	132	66	1138	46	927	9	-	12	-	- 1 378	155	1	bs
175.	54	27	-	54	-	28	216	-	479	-	-	-	-	-	59	1	bs
176.	157	77	8	137	18	41	489	12	204	1	18	-	-	- 399	60	1	bs
177.	256	76	2	82	10	61	427	-	305	2	31	-	-	- 1 212	60	INC	bs
178.	264	17	2	61	42	24	282	8	373	166	-	-	-	- 309	98	1	b
179.	45	27	2	17	3	4	62	2	33	6	-	-	-	- 77	128 $\frac{1}{2}$	1	bs
180.	338	81	3	293	235	244	1159	12	425	9	-	-	-	+ 1 140	87	1	bs
181.	173	46	4	86	20	34	814	9	2323	10	638	-	-	- 1 714	165	3	bs

[ 221 ]